

POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

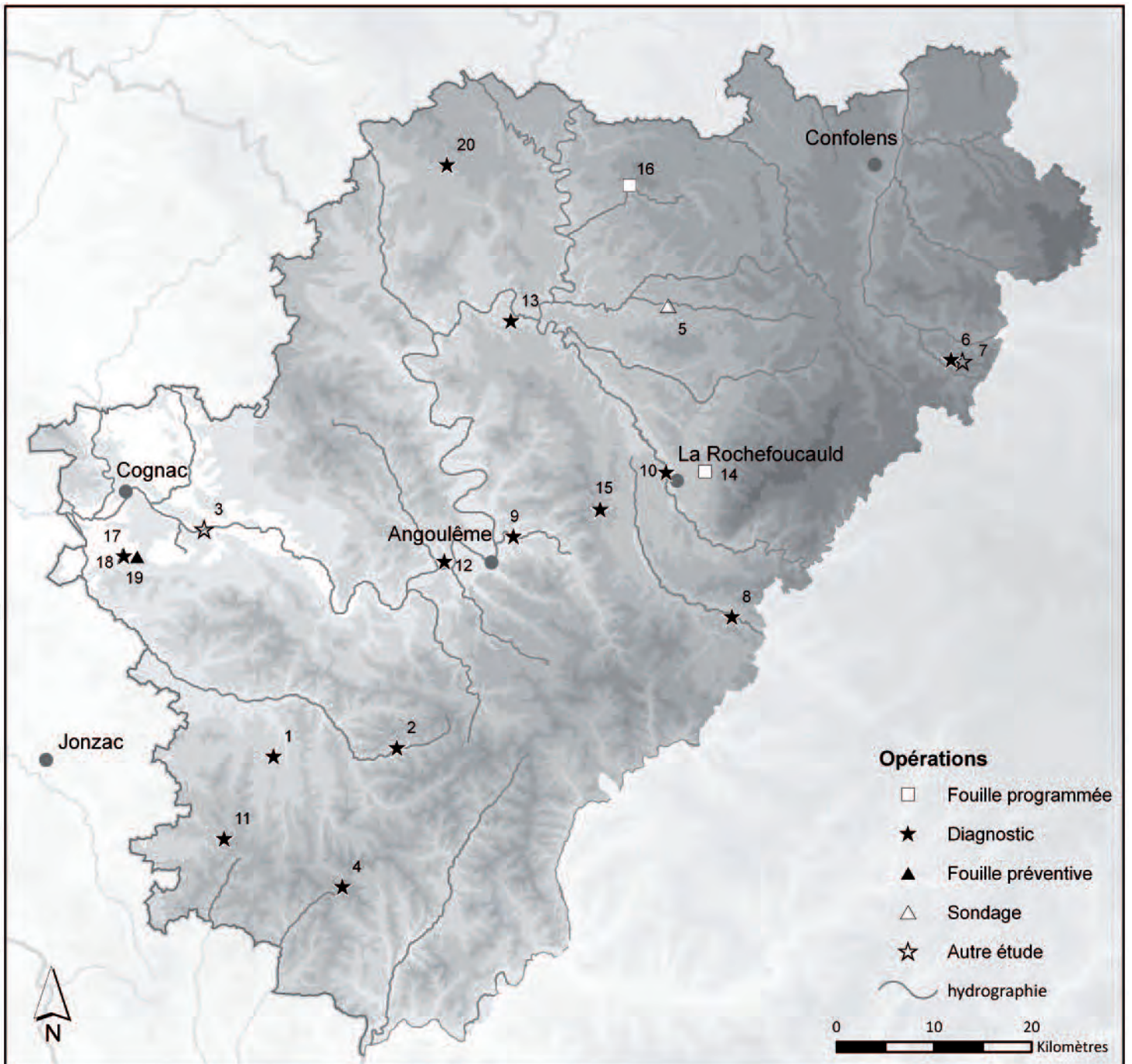
N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	BARBEZIEUX- SAINT-HILAIRE	Plaisance	KEROUANTON	Isabelle	Inrap	OPD	X
2	BLANZAC-PORCHERESSE	Contournement du bourg - RD5	MARTINS	David	Inrap	OPD	X
3	BOURG-CHARENTE	Prospection recherche diachronique Fleuve Charente	GAILLEDREAU	Jean-Pierre	Bénévole	PRD	X
4	BROSSAC	Le Bourloin	CONNET	Nelly	Inrap	OPD	X
5	CELLEFROUIN	Fontaine Saint-Martin, Chapelle Saint-Martin	TERNET	Sylvie	Bénévole	SD	X
6	CHASSENON	Le Maine	SICARD	Sandra	CG16	OPD	X
7	CHASSENON	Projet collectif de recherche : <i>Cassinomagus</i>	SICARD	Sandra	CG16	PCR	X
8	FEUILLADE	Le bourg	MARTINS	David	Inrap	OPD	X
9	GOND-PONTOUVRE	Les Sablons	CONNET	Nelly	Inrap	OPD	X
10	LA ROCHEFOUCAULD	Saint-Florent et Taracole - phase 1	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OPD	X
11	LE TÂTRE	Les Pierrières	BRUNIE	David	Inrap	OPD	X
12	LINARS	Bois de la Touche	KEROUANTON	Isabelle	Inrap	OPD	X
13	MANSLE	Les Petites Chenevières	BRUNIE	David	Inrap	OPD	X
14	MARILLAC-LE-FRANC	Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNRS	FP	X
15	MORNAC	La Faye, pôle de valorisation des déchets	DUNIKOWSKI	Christophe	Inrap	OPD	X
16	NANTEUIL-EN-VALLÉE	L'abbaye	PIAT	Jean-Luc	Hadès	FP	X
17	SALLES-D'ANGLES	ZA du Pont Neuf - Diagnostic	LICHON	Anne-Aimée	Inrap	OPD	X
18	SALLES-D'ANGLES	ZA du Pont Neuf phase 2a	MARTINS	David	Inrap	OPD	X
19	SALLES-D'ANGLES	ZA du Pont Neuf - Fouille préventive	MARTINS	David	Inrap	OSE	X
20	VILLEFAGNAN	Le bourg nord	BRUNIE	David	Inrap	OPD	X
	Projet collectif de recherche	Le nord-Charente au Néolithique moyen et récent	ARD	Vincent	Université	PCR	X
	Prospection recherche diachronique	Département de la Charente	FABRE	Bernard	Bénévole	PRD	X
	Prospection recherche diachronique	Département de la Charente	BOUCHET	Éric	Bénévole	PRD	X

POITOU-CHARENTES CHARENTE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 1 4



Âge du Fer

BARBEZIEUX-
SAINT-HILAIRE
Plaisance

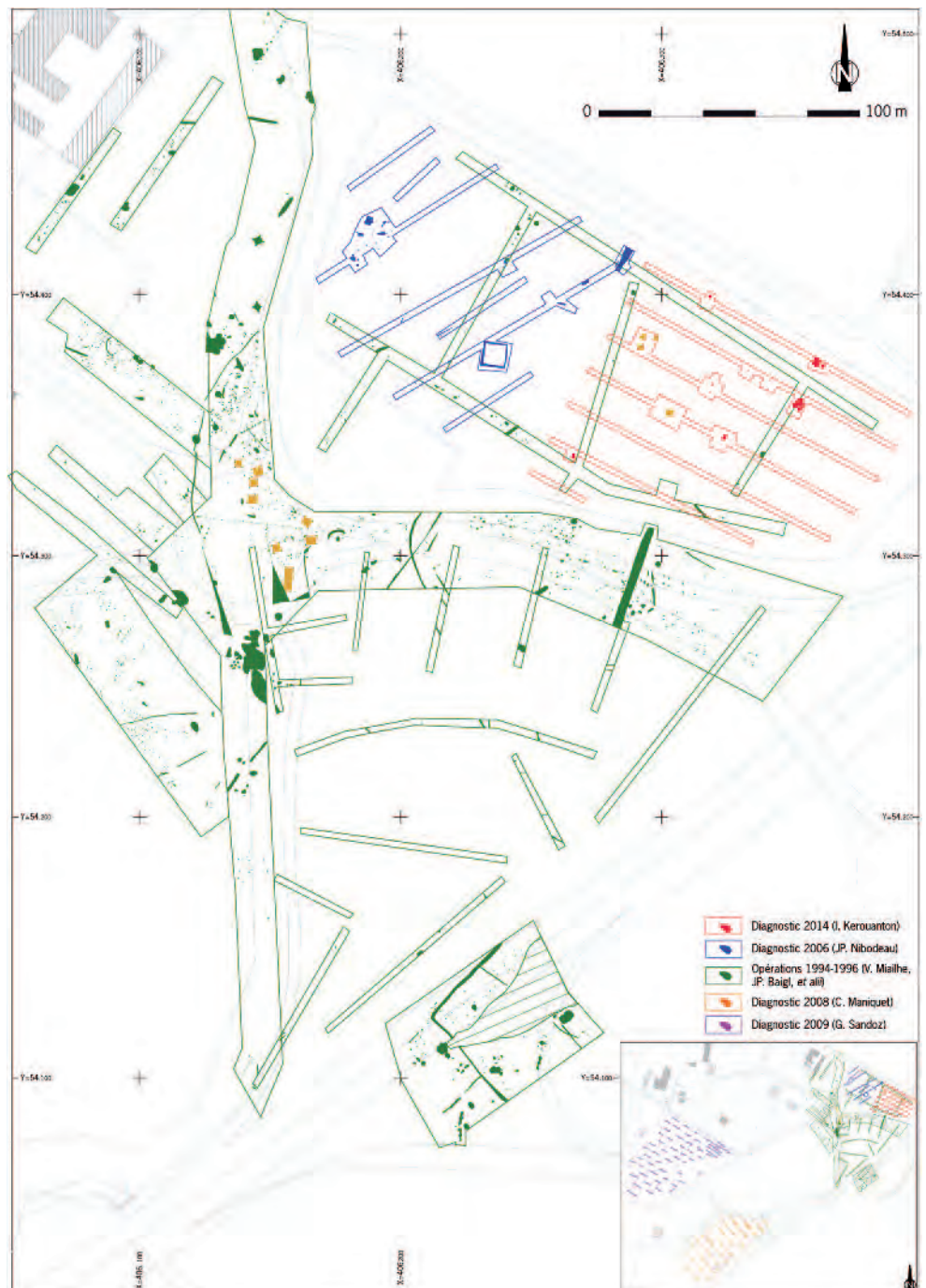
Le projet d'implantation d'une concession de matériel agricole est à l'origine du diagnostic mené en novembre 2014 sur une emprise de 13 405 m². Il se situe à proximité immédiate du site des Petits Clairons, sur lequel plusieurs opérations archéologiques ont été réalisées à partir du début des années 1990. La partie occidentale de la parcelle soumise à prescription de diagnostic a fait l'objet, en 2006, d'un diagnostic archéologique qui a confirmé l'extension du site des Petits Clairons, avec, entre autres, la mise au jour d'un enclos quadrangulaire. Cette zone a fait l'objet d'une prescription de fouille.

Sept tranchées ont été réalisées, ainsi que quelques ouvertures complémentaires, couvrant au total plus de 13 % de l'emprise.

La répartition des structures anthropiques mises au jour reste éparse. Doivent être notés deux ensembles de trous de poteaux, dont un qui dessine un bâtiment (?) sur 6 poteaux, et un autre qui pourrait combiner plusieurs bâtiments sur 4 poteaux (greniers ?).

Une fosse contenait des côtes et des vertèbres (en connexion). Anna Baudry-Dautry, qui a examiné cet ensemble, penche pour un équidé, bien que les processus articulaires des vertèbres présentent des lésions. La céramique recueillie dans le sédiment comblant cette fosse, de facture moderne, exclut une datation antérieure.

Le diagnostic réalisé fin novembre 2014 permet de confirmer, s'il en était besoin, l'occupation ancienne des



Barbezieux, plan d'implantation des tranchées de diagnostic (DAO : Inrap)

lieux. Il est à noter cependant le caractère érodé des sols, en grande partie en raison des labours qui atteignent régulièrement le socle calcaire. La faiblesse du mobilier interdit, le plus souvent, de préciser la datation des structures. Toutefois, un décapage de l'ensemble du terrain soumis au projet d'aménagement permettrait de compléter le plan d'en-

semble du site des Petits Clairons. Si leur datation n'est pas établie, il faut noter la présence de plusieurs bâtiments sur poteaux dans l'emprise du projet.

Isabelle KEROUANTON

BLANZAC-PORCHERESSE Contournement du bourg RD5

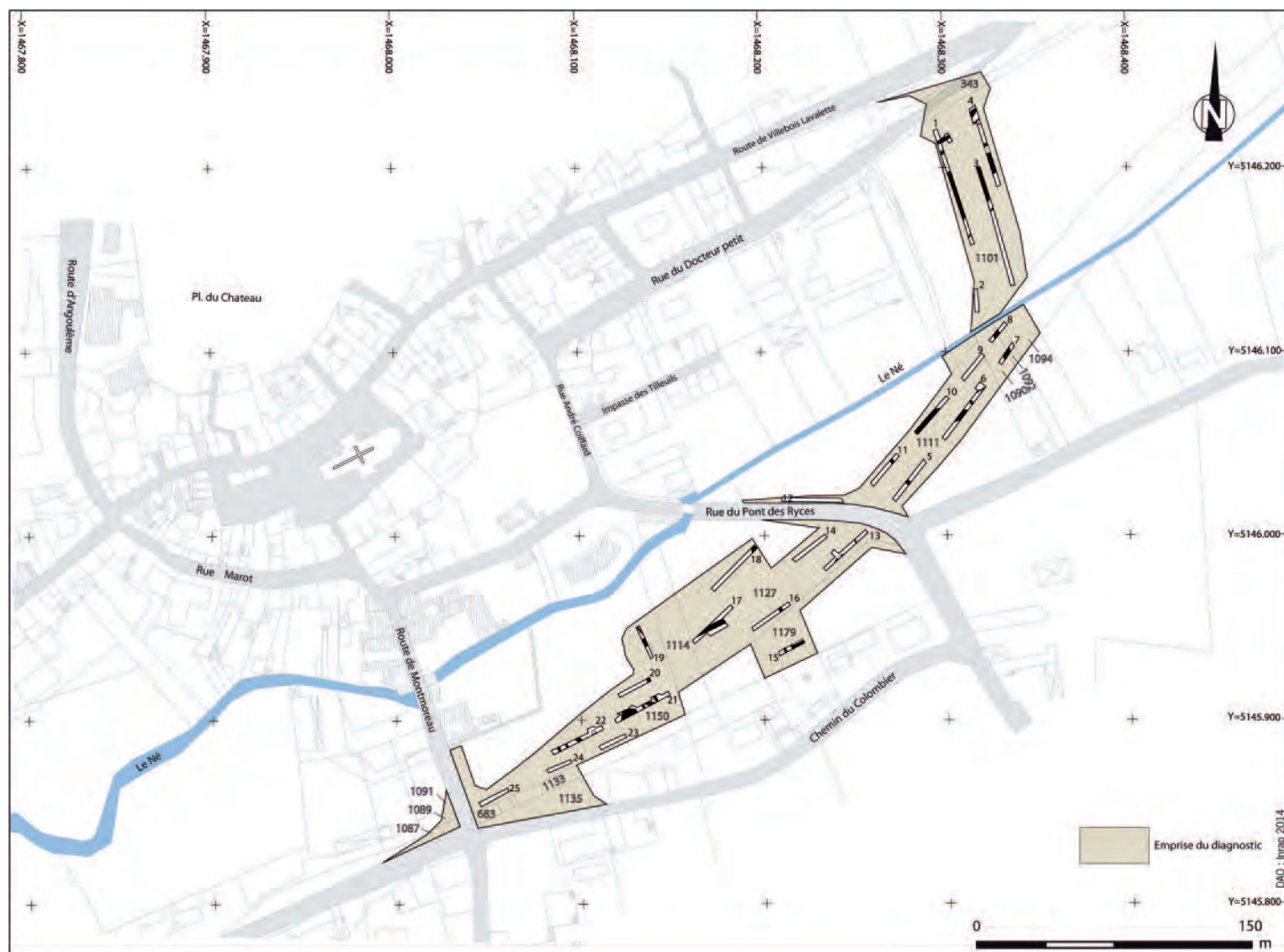
Le projet de contournement du bourg de Blanzac-Porcheresse en Charente a conduit à la réalisation d'un diagnostic. L'emprise, d'une surface de 17 960 m², est située à une centaine de mètres d'un ancien bourg castral fortifié, ce qui incita le service régional de l'archéologie à prescrire une campagne de sondages.

À l'issue de l'opération et malgré diverses contraintes d'ordre technique et géologique, aucune occupation archéologique n'a pu être mise en évidence. Les découvertes se limitent à des fossés parcelaires, des creusements à la fonction indéterminée et probablement des témoignages de canalisation de la rivière du Né.

Malgré la présence de céramiques antiques et peut-être médiévales dans le remplissage des structures, ce secteur



Blanzac-Porcheresse, vue générale de l'emprise (cliché : Inrap)



Blanzac-Porcheresse, plan général de l'emprise et implantation des tranchées (DAO : Inrap)

de la commune ne semble pas être exploité avant l'époque moderne.

David MARTINS

Debord, 1984

Debord A. : *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e- XI^e siècle*, Picard, 1984, 585 p.

Vernou, 1993

Vernou Ch. : *Carte archéologique de la Gaule 16 – La Charente*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993, 254 p.

Néolithique

Âge du Fer

BOURG-CHARENTE Prospection recherche diachronique, Fleuve charente

Antiquité

Synthèse des résultats de prospection archéologique subaquatique de Bourg-Charente 2014

Le site de Bourg Charente est révélé en 1979 lors de la découverte fortuite d'une pirogue monoxyle datant de l'époque néolithique : 2590+110 BC (GIF- 5156).

Suite à cette découverte et jusqu'en 1994, quelques opérations de prospection ont eu lieu sur cette portion de rivière. Elle ont permis d'identifier et d'inventorier plusieurs sites fluviaux (pieux de bois, gués, céramiques, lithiques et objets métalliques) allant du Néolithique à la période du haut Moyen Âge. Ce secteur est aussi bordé de sites terrestres importants dont la relation avec le fleuve reste à établir.

En 2014 afin de compléter les premiers travaux de recherches, une nouvelle opération de prospection systématique du fond de la Charente a été entreprise. Cette prospection s'est effectuée sur des zones ciblées :

- L'emplacement présumé de la pirogue Monoxyle situé au lieu-dit Gué de Beaulieu (zone I).
- Un gué situé au lieu-dit Gademoulin (zone II).
- L'aval de la confluence de la Charente et du Marceau (zone III) ;

Zone I

Trois carrés de 2 m x 2 m ont été implantés en rive gauche, à l'emplacement supposé de la pirogue néolithique. Cet espace est situé dans une courbe, quelques dizaines de mètres en amont d'un seuil. L'accumulation importante d'un sédiment gravillonneux (plus de deux mètres d'épaisseur) a imposé, par mesure de sécurité, l'abandon du décapage et sa poursuite plus en aval au niveau du seuil.

Un carroyage de 9 carrés a été mis en place au pied de la berge actuelle. La stratigraphie de la rive gauche est la suivante : sous la couche de terre végétale hors d'eau, trois couches immergées se succèdent. Une couche d'argile grise uniforme compacte, une couche marron foncé parsemée de nombreux végétaux et cailloux, une couche claire sablonneuse avec des débris végétaux. La couche immergée intermédiaire forme une banquette s'avancant vers le chenal. C'est sur cette dernière qu'apparaît un niveau archéologique composé de bois et de tessons datables de la période néolithique et du 1^{er} âge du Fer (étude José Gomez de Soto).

La poursuite de la prospection, vers l'aval immédiat du seuil, a permis de découvrir une quinzaine de pieux dont l'alignement est parallèle au tombant de la berge. Leur présence, associée au niveau archéologique décrit précédemment, pourrait être le signe de l'existence d'un habitat de l'âge du Fer ?

Pour confirmer cette première interprétation des datations et la poursuite du décapage seraient nécessaires.

On peut signaler aussi la présence de nombreux plombs ronds percés (d'un calibre variant entre 15 et 17 millimètres de diamètre) correspondant à des lests de filets de pêche appelés éperviers. Cette technique de pêche à l'épervier est ancienne et a été utilisée très longtemps sur la Charente, il est donc difficile de dater ces plombs de filets .

Zone II

Le gué est situé perpendiculairement au site terrestre fouillé par l'Inrap en 2012 sur les Pièces de Monsieur Jarnac. Trois occupations ont été caractérisées pour les périodes Paléolithique, Antique et du haut Moyen Âge .

Les observations faites sur ce gué ont mis en évidence un empièchement couronné de 9 blocs taillés (90 cm x 40 cm). Plusieurs tessons de *tegulae* et des pieux de bois sont présents aux abords du seuil. Certains blocs sont percés d'un trou de louve typique d'une technique de levage antique. Ce gué apparaît sur la cartographie ancienne du fleuve (archives des Ponts et Chaussées), néanmoins l'identification des blocs relie ces vestiges au site antique de la rive gauche.

L'hypothèse d'un itinéraire secondaire traversant la Charente et reliant les deux principales voies antiques passant non loin du fleuve (voie Agrippa et chemin Boisé) est envisageable.

Zone III

La prospection s'est poursuivie vers l'aval du gué sur toute la largeur du fleuve. La mise en place de couloirs, matérialisés au fond par un bout plombé et positionnés au GPS, a permis une recherche relativement systématique et exempte de « lacunes ». Une concentration importante de pieux a été repérée et topographiée. Elle est au milieu du chenal actuel, à l'aval de la confluence de la Charente et du Marceau. Elle fera l'objet d'une campagne de prospection en 2015.

Jean-Pierre GAILLEDREAU

BROSSAC Le Bourloin

Le diagnostic archéologique réalisé en fin d'année 2014 sur la commune de Brossac (Charente) se situe à quelques centaines de mètres d'un site gravettien découvert en 1974 (Névéol, 1982). Le terrain diagnostiqué, d'une surface de près de 13 000 m² occupe une position de sommet, à l'amorce des formations sableuses du Tertiaire qui renfermaient, sur la pente, les vestiges du Paléolithique supérieur.

Les rares silex taillés mis au jour (7 pièces) lors de la présente opération offrent des états de conservation très variés et relèvent de plusieurs périodes du Paléolithique. Ils étaient conservés en position secondaire, dans la partie sommitale de la séquence sédimentaire et sont le reliquat de nombreuses fréquentations de ce sommet qui est aujourd'hui fortement érodé.

Pour la période historique, les quelques vestiges immobiliers découverts ne paraissent pas remonter au-delà du XIX^e s., et il semble bien que ce terrain ait eu, jusque très récemment, une vocation essentiellement pastorale ou forestière.

Nelly CONNET

Névéol, 1982

Névéol R. : *Chillac et l'Etang Vallier : deux stations paléolithiques de plein air du canton de Brossac (Charente) : industries et contexte géologique*, mémoire de DES, université de Bordeaux-I, Institut du Quaternaire, 1982, 113 p.

CELLEFROUIN Fontaine Saint-Martin, chapelle Saint-Martin

Cellefrouin est un bourg de Charente limousine, aux confins nord-est de l'ancien Angoumois médiéval. Connue pour son actuelle église Saint-Nicolas, à l'origine ancienne collégiale Saint-Pierre et centre d'une abbaye augustinienne de la fin du XI^e et du début du XII^e s., Cellefrouin comptait plusieurs autres édifices religieux. Sur la commune, on voyait les ruines de la chapelle Saint-Martin, sur la rive droite du Son, à côté de la fontaine Saint-Martin et sur un terrain privé. En 2012, quand les gens de la commune et de l'association Via Patrimoine nous ont alerté, il n'en restait qu'une travée avec deux piliers à colonnes, deux murs arasés et un retour d'angle effondré.

Les mentions d'origine manquent concernant Saint-Martin de Cellefrouin et seules des sources secondaires existent. Dans son édition du Cartulaire de Cellefrouin, le chanoine Chevalier dresse la liste des prieurés et chapelles appartenant à l'abbaye et situés aux alentours, à La Tâche, Valence, Saint-Claud et à Saint-Martin (Le Cartulaire de Cellefrouin, ed. 1936, p. 148). D'après le Pouillé historique du diocèse d'Angoulême de l'abbé Nanglard, l'abbé de Cellefrouin devait l'entretien de la chapelle Saint-Martin en 1789. Il conférait la chapellenie de Saint-Martin, qui aurait cessé d'être un prieuré en 1568 (Nanglard, 1894, p. 415). D'après ces auteurs, dont les sources ne sont plus vérifiables et n'ont pas été retrouvées aux archives départementales de la Charente parmi les chartes du cartulaire de Cellefrouin, Saint-Martin aurait été un prieuré jusqu'en 1568, année des ravages des guerres de religion en Angoumois. Puis ce serait devenu une simple chapelle jusqu'en 1789. Vendu ensuite comme bien national, le domaine de l'ancien prieuré a été morcelé en plusieurs parcelles, dont les limites sont intéressantes à examiner. Sur le plan du Cadastre napoléonien de 1846¹, on voit un bâtiment couvert sur l'une des parcelles, correspondant aux limites nord et ouest des vestiges encore en place. Le mur ouest sert de limite de parcelle. On pourrait alors avoir affaire à un bâtiment agricole privé, type hangar ou abri de jardin, réutilisant les deux anciens piliers romans de l'église, reliés pour l'occasion par un mur moderne.

Par rapport aux zones fouillées en 2012 et 2013, le sondage au pied de l'angle sud-ouest de la croisée du transept a été prolongé en 2014², à l'ouest du départ du mur de la nef, jusqu'à une bordure dépourvue de retour d'angle. On voit bien que ce mur a été récupéré jusqu'à son assise de fondation, dont la tranchée était présente sous le niveau de construction médiévale. Un renfort intérieur ou le départ d'un mur transversal a été repéré en limite nord de sondage, qui devra être élargi et vérifié ultérieurement.

Le sondage au nord du muret moderne pratiqué en 2012 et 2013 a été élargi vers l'est et l'ouest. Trois autres sondages ont été ouverts, l'un pour rechercher le pilier nord-est de la croisée, l'autre pour compléter le plan des parties orientales et notamment, rechercher le chevet d'origine, le dernier à l'extérieur du bras sud du transept, pour rechercher les aménagements liés à la porte du transept. Enfin, une longue tranchée transversale a été pratiquée en avant du mur sud connu de la nef, pour rechercher d'éventuels ni-

l'église, reliés pour l'occasion par un mur moderne.

1 Cellefrouin, section dite de l'Homme et de l'Épine, feuille 8, 1846, au 1/1000^eème.

2 Responsable scientifique des sondages depuis 2012 : Sylvie Ternet. Voir les rapports de fouilles, Chapelle Saint-Martin, 2012, 2013 et 2014 et leurs notices dans *BSR Poitou-Charentes*, 2012, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers, 2013, p. 37-38 et *BSR Poitou-Charentes* 2013, Poitiers, DRAC Poitou-Charentes 2014, p. 38-39.

veaux de circulation, le mur nord de la nef et la profondeur du calcaire.

Dans le sondage au nord du mur moderne, le fragment de muret orienté est/ouest, repéré en 2013 au niveau de la jonction entre croisée et bras sud du transept, s'est avéré être un simple empierrement qui ne se poursuivait pas vers l'est. Par contre, une importante zone d'argile rubéfiée de forme irrégulière a été délimitée à l'est ; probablement la trace d'un large foyer. Le pilier nord-est n'a pas été retrouvé, mais des trous de piquets existaient dans le dernier sol de cailloutis avant le calcaire, comme dans les autres secteurs. Le sondage pratiqué à l'est de la croisée du transept a mis au jour un mur de clôture orienté nord/sud, à la fondation de pierres sèches, avec peut-être un massif contrefort rectangulaire à l'est. Ce mur rejoignait le retour d'angle appareillé en moellons repéré en 2013 à l'extrémité du mur nord de clôture. Le départ du mur du chevet a été retrouvé, récupéré, très arasé et recouvert d'un nivellement dans sa partie est. Il était lié au mortier orange et composé de deux murs superposés, dont l'un semble partir en biais. Ces murs devront être dégagés et leurs relations avec le mur de clôture oriental devront être recherchées.

La longue tranchée transversale a mis en évidence l'existence de remblais modernes et de sols extérieurs empierrés,

mais aussi de la présence d'une construction légère à trous de poteaux repérable depuis le dernier sol avant le calcaire. D'autre part, l'ouverture de la porte bouchée a permis de vérifier qu'elle était bien moderne et percée après coup, de retrouver son seuil et les niveaux de circulation extérieure qui lui étaient liés, comme un sol moderne de l'exacte largeur de cette porte. Un épais niveau de vidanges de foyers, avec de nombreuses scories de bronze, faisait partie des niveaux d'occupation liés à la porte.

Dans le dernier sondage au sud de la parcelle, un contrefort d'angle a été délimité, ainsi qu'un autre contrefort plat sur le mur ouest du transept. Les fondations de ce mur ont été dégagées, totalement à l'intérieur du bâtiment et seulement en face de la porte bouchée à l'extérieur du bâtiment.

En résumé, les vestiges en place correspondent à un édifice du milieu du XII^e s. assez vaste, conçu à l'origine pour être une église prieurale, comme les textes le laissaient supposer (voir plan d'ensemble). Il était composé d'une nef courte et peut-être toujours ouverte, comme dans certaines chapelles castrales, d'une croisée du transept et de son bras sud avec absidiole et d'un chevet dont la forme d'origine reste à compléter. Aucun bras de transept n'existait au nord. Les murs d'origine étaient liés avec un mortier orange. Ce chevet a été remanié par la suite et remplacé par un mur droit qui

clôturait la croisée du transept. D'autres restaurations s'observent à la surface des parements encore en place, liés avec un mortier beige, qui peuvent remonter aux réparations effectuées après les guerres de religion. Si en Angoumois, la présence d'un transept est le signe de l'existence d'une communauté, la nature inondable du terrain induit ici une utilisation saisonnière, qui gênait ou interdisait peut-être la présence d'une communauté. Il faut noter pour l'instant l'absence de sépultures à l'intérieur de l'absidiole et le non repérage des éventuels bâtiments conventuels, de même que l'imprécision sur la largeur de la nef.

Sylvie TERNET



Le Cartulaire de Cellefrouin, ed. 1936

Le cartulaire de Cellefrouin, Ruffec, J. F. Chevalier éditeur, 1936.

Nanglard, 1894

Nanglard J. : *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, Angoulême, 1894, t. I.

Ternet, 2012

Ternet s. : *Cellefrouin, Chapelle Saint-Martin*, rapports de sondages, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2012.

Ternet, 2013

Ternet s. : *Cellefrouin, Chapelle Saint-Martin*, rapports de sondages, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2013

Ternet, 2014

Ternet s. : *Cellefrouin, Chapelle Saint-Martin*, rapports de sondages, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2014

Cellefrouin, chapelle Saint-Martin, plan d'ensemble des structures et secteurs fouillés depuis 2012, (relevés : s. Boulogne, DAO : M. Coutureau)

CHASSENON Le Maine

Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit au lieu-dit le Maine dans la commune de Chassenon. L'objectif de l'opération était d'observer la présence éventuelle de traces anthropiques, d'en caractériser la nature, la chronologie et, dans le cas de vestiges antiques, de les restituer dans le contexte de l'agglomération gallo-romaine de *Cassinomagus*.

Deux voies supposées antiques, repérées en 1990 lors de prospections aériennes effectuées par J.-R. Perrin, étaient pressenties à l'emplacement de cette intervention. Les vestiges d'habitation et les puits antiques, en revanche, connus depuis les années 1930 étaient uniquement localisés dans des terrains situés au nord-est du Maine, au lieu-dit les Coultis.

Cinq tranchées ont été ouvertes à la pelle mécanique, disposées en quinconce, correspondant à une surface diagnostiquée de 145,50 m². Seule la tranchée 3, au sud-est, est négative. La tranchée 1 a livré les vestiges antiques d'une voie, d'orientation nord-est/sud-ouest, passant dans le secteur ouest de l'agglomération antique. Cet axe ne semble pas antérieur au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Il est en lien avec un cheminement en pierres, galets et fragments de tuiles (tranchés 1 et 2) qui semble prendre la direction d'une construction en dur située au sud-est (tranchée 5).

La tranchée 4, au nord-est, a permis la mise au jour de creusements – probables fossés – dont l'un a servi de réceptacle à une inhumation sous tuiles du I^{er} s. apr. J.-C. Des indices pourraient témoigner de la présence d'autres sépultures le long de l'axe routier.

Ces vestiges s'inscrivent dans une fourchette chronologique comprise entre le début du I^{er} s. apr. J.-C. et la fin du II^e/début du III^e s. apr. J.-C. d'après le mobilier céramique très homogène. Ils se situent, chronologiquement, aux premiers temps de l'agglomération antique et témoignent du développement du quartier urbain sud-ouest jusqu'ici peu documenté. La découverte d'une sépulture (ou plusieurs ?) incite à envisager la présence d'une nécropole dès le I^{er} s. apr. J.-C. aux abords de la voie de circulation, marquant les limites sud-ouest de *Cassinomagus*.

Sandra SICARD et Cécile DOULAN

Sicard, Doulan, 2014

Sicard s., Doulan C., avec la collaboration de M. Grall et s. Soulas : *Chassenon, Le Maine (Charente, 16)*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2014.

CHASSENON Projet collectif de recherche *Cassinomagus*

En 2014, le PCR « *Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques* » s'est vu prolongé d'une année afin d'achever les études de mobilier des fouilles de 2011 à 2013. En parallèle, des travaux de prospection géophysique ont été menés par A. Camus (ULR Valor) et V. Mathé (UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle/CNRS) sur deux zones du site : le sanctuaire des Chenevières et le secteur des édifices jumelés de Longeas, dont les premières images ont dévoilé des traces de vestiges sans doute antiques.

Les axes suivants du PCR ont ainsi été développés : Axe 1 : Recherche documentaire (J.-Fr. Guéguen)

L'année 2014 a été consacrée à la rédaction du rapport final, à la fin du traitement de l'arpentement de 1756 et d'autres pièces importantes, avec productions de cartes, si possible géoréférencées. Il a été commencé la synthèse des informations relatives au paysage historique de Chassenon, abondantes au XVIII^e s., plus rares dans les périodes précédentes.

Axe 2 : Le chantier de construction des « thermes de Longeas » : étapes, techniques et organisation (D. Hourcade et A. Coutelas)

L'année 2014 n'a fait l'objet d'aucune intervention de terrain. La photogrammétrie des thermes a été poursuivie. Les trois quarts de l'édifice ont ainsi été numérisés. La restitution des volumes et des décors se poursuivra durant l'année 2015.

Axe 3 : Le sanctuaire des Chenevières. Organisation et fonctionnement (C. Doulan)

Aucune opération de terrain n'a été réalisée. Les prospections géophysiques ont été menées dans les parcelles occidentales du sanctuaire, en complément à la fouille menée en 2013. L'objectif était de définir la limite ouest de l'aire cultuelle et d'observer d'éventuels aménagements au sein du lieu de culte.

Les résultats sont contrastés. La façade ouest du mur de péribole n'a pas pu être mise en évidence, à la différence des murs d'enceinte sud et nord. L'entrée nord de l'esplanade orientale, en partie observée en 2013, a été décelée de manière plus complète. Différents aménagements ont

été détectés dans la partie ouest de l'aire cultuelle : le fossé orienté sud-est/nord-ouest sondé en 2013, des anomalies ponctuellement résistantes au nord-ouest (maçonneries ? niveau de destruction de structures en pierre ?) et des anomalies moins résistantes en partie centrale du sanctuaire, mais correspondant à des vestiges vraisemblablement maçonnés.

Axe 4 : L'agglomération antique de Cassinomagus : relation entre l'ensemble monumental et les occupations situées en périphérie (G. Rocque et M. Grall)

L'année 2014 a vu la rédaction du rapport final de l'opération de terrain menée en 2012. Les études du mobilier ont été complétées (céramique, marbre, faune, métal,...) et ont permis la réalisation de la synthèse sur les relations entre ensemble monumental et quartier d'occupation du Grand Villard.

Axe 6 : Étude typo-chronologique de la céramique de Cassinomagus (S. Soulas, M. Grall et J. Le Bomin)

Outre les études céramologiques effectuées dans le cadre des analyses du matériel découvert lors des fouilles menées en 2012 (quartier du Grand Villard) et 2013 (sanctuaire), le tessonnier mis en place en 2012 a été poursuivi avec le référencement de nouvelles pâtes et formes de céramiques sigillées du Haut-Empire (sud et centre-Gaule) et du Bas-Empire (Argonne), de Terra Nigra, de Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (DSP), de céramiques « à l'éponge », et d'amphores.

Axe 7 : Les matériaux de construction : systèmes d'approvisionnement et techniques de mise en œuvre (A. Coutelas et Chr. Loiseau)

L'année 2014 a vu l'étude des mortiers de maçonneries et des terres cuites architecturales issus de la fouille du sanctuaire en 2013.

Concernant le métal dans l'architecture, l'année 2014 a permis l'étude des éléments découverts en 2013 lors des fouilles du sanctuaire des Chenevières et la rédaction d'une synthèse sur les éléments d'emboîtures en fer utilisées pour les conduites en bois d'eau propre.

Axe 8 : Enduits peints et stucs à Cassinomagus (S. Bujard et J.-Ch. Méaudre)

L'année 2014 a été consacrée à l'étude des enduits peints découverts en 2013 lors des fouilles du sanctuaire des Chenevières. Des plaques ont pu être remontées, permettant ainsi une restitution partielle du décor du portique adossé au mur sud de péribole. En l'état, le décor donne à voir un segment de colonne corinthienne fictive, permettant un jeu de trompe l'œil avec la probable colonnade (tosca) qui devait border le portique du côté intérieur du sanctuaire. Il semblerait également que les absides semi-circulaires, intégrées au mur de péribole sud, aient été peintes avec un autre type de décor.

Axe 9 : Cassinomagus, une agglomération secondaire de confins ? Approche historique (St. Guédon)

Au cours de l'année 2014, plusieurs publications ont vu le jour. Elles sont en lien avec des interventions réalisées par des membres du PCR en 2011 et en 2012, lors de table-

ronde et colloque concernant les agglomérations antiques des Lémovices et la question des confins. Elles constituent ainsi une base bibliographique consistante et forment le dernier état de la recherche sur le site de Chassenon.

Axe 10 : Autres études

Étude de l'*instrumentum* (I. Bertrand)

L'année 2014 a permis de débiter l'étude du petit mobilier issu des phases tardives des thermes. Cette étude sera intégrée à la publication monographique des thermes qui est prévue.

Archéozoologie (Chl. Génies)

L'année 2014 a permis d'achever l'étude de la faune issue de la fouille du quartier urbain du Grand Villard.

Les charbons archéologiques (Chr. Belingard)

L'étude des charbons réalisée en 2014 a concerné la fouille du sanctuaire en 2013. Les principaux résultats confirment tout d'abord la présence de chêne en élément de toiture pour la couverture du probable portique adossé au mur de péribole sud. Ensuite, la présence d'un possible foyer lié à de l'artisanat à l'extérieur du mur de péribole (partie est), dont le combustible est fait de bois blancs, vient en complément de ce qui avait été vu dans le quartier urbain du Grand Villard. Enfin, il est à noter la mise au jour d'une nouvelle essence, un résineux (sapin ? cyprès ? genévrier ?). Sa présence indique soit un apport local (genévrier) soit un import mis au rebut (sapin, cyprès) ou en ornement (cyprès).

Micromorphologie (C. Vissac)

L'année 2014 a concerné l'étude des prélèvements effectués en 2013 lors de la fouille du sanctuaire des Chenevières. Les niveaux sombres localisés à la base des stratigraphies résultent d'une accumulation progressive de niveaux de surface entrecoupés d'épisodes d'instabilité probablement liés à la fréquentation du site. Les niveaux supérieurs sont davantage marqués par les rejets d'occupation et le passage. Une séquence étudiée dans le sanctuaire a révélé des apports successifs pour aménager un sol.

Sandra SICARD et Gabriel ROCQUE (coord.)

avec la collaboration de Chr. BELINGARD,

I. BERTRAND, s. BUJARD, A. COUTELAS,

C. DOULAN, Chl. GENIÈS, M. GRALL, St. GUÉDON,

J.-Fr. GUÉGUEN, D. HOURCADE, J. LE BOMIN,

Chr. LOISEAU, J.-Ch. MÉAUDRE, s. SOULAS,

s. TURNER, C. VISSAC, J. WEBSTER

Sicard et al., 2014

Sicard s. et Rocque G. (coord.), Chr. Belingard, I. Bertrand, s. Bujard, A. Coutelas, C. Doulan, Chl. Génies, M. Grall, St. Guédon, J.-Fr. Guéguen, D. Hourcade, J. Le Bomin, Chr. Loiseau, J.-Ch. Méaudre, s. Soulas, s. Turner, C. Vissac, J. Webster (2014) : *Projet Collectif de Recherche Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques*, rapport de l'année complémentaire 2014 et rapport de synthèse triennal 2011-2013, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2014.

FEUILLADE

Le Bourg

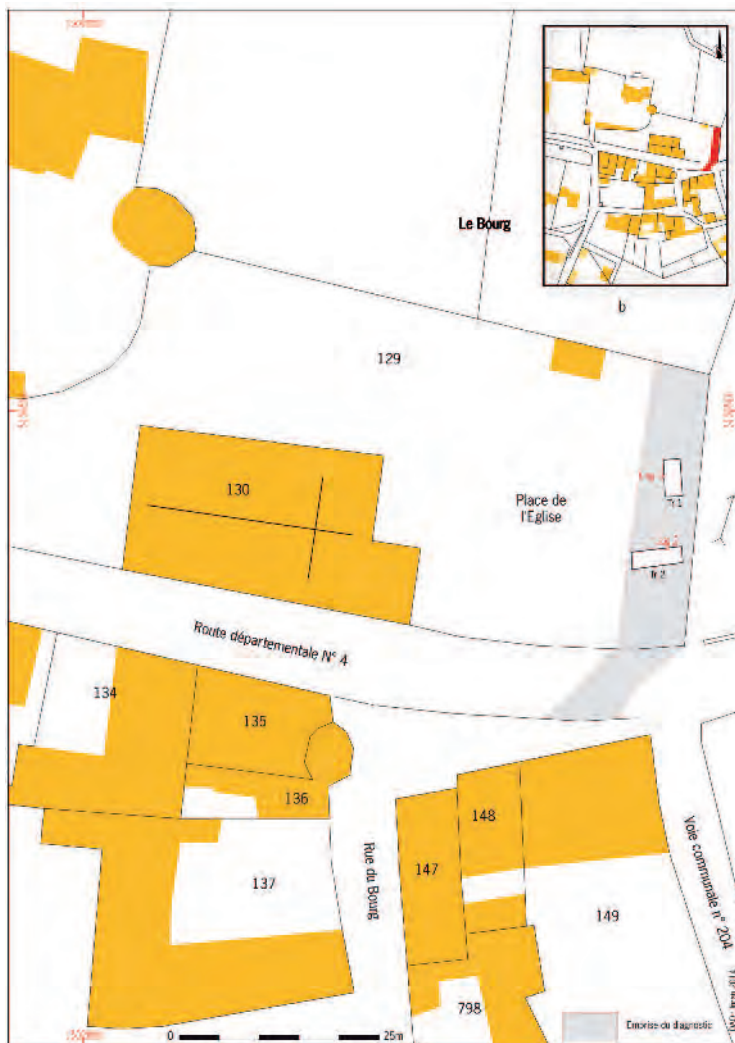
La réalisation d'une filière d'assainissement au nord de la place de l'église de Feuillade nécessita la réalisation préalable d'une opération de diagnostic.

L'emprise du projet, d'une superficie de 100 m², est située dans un secteur archéologiquement sensible du bourg. Outre l'église romane, la commune compte un château et un logis d'origine médiévale. La découverte fortuite de sépultures aux abords de l'édifice confirme l'existence d'un cimetière paroissial. De plus, la mise au jour d'une forte maçonnerie non loin de la tour du château de Belleville semble étayer l'hypothèse d'un site castral à proximité.

Au terme de cette opération et malgré quelques contraintes existantes, aucuns-vestiges ne furent découverts. Ce diagnostic a mis en évidence la présence d'importants remblais précédant la mise en place d'une terrasse artificielle surplombant le Bandiat. Ceux-ci rattrapent un dénivelé naturel induit



Feuillade, vue générale de l'emprise (cliché : Inrap)



Feuillade, emprise du diagnostic sur le cadastre (DAO : Inrap)

par le cours de la rivière et seraient installés, au plus tôt, à la période moderne d'après le mobilier céramique. L'absence de sépulture dans les sondages démontre une extension limitée du cimetière paroissial vers l'est.

David MARTINS

Babinet de Rencogne, 1865

Babinet de Rencogne M.-G. : « Rôle des vingtièmes imposés sur les nobles et privilégiés de l'élection d'Angoulême », *Bulletin de la société archéologique et Historique de la Charente*, tome III, 1865, p. 206, 210, 215, 216, 219, 223.

Daras, 1966

Daras Ch. : « Anciens châteaux, manoirs et logis de la Charente », *Bulletins et Mémoires de la société archéologique et Historique de la Charente*, 1966, p. 49-150.

Debord, 1984

Debord A. : *La société laïque dans les pays de la Charente (X^e- XI^e siècle)*, Paris, Picard, 1984, 585 p.

Eygun, 1965

Eygun F. : *Art des Pays d'Ouest*, Paris-Grenoble, Ed. Arthaud. (coll. Arts et paysages), 1965.

Gaillard, Sepulchre, 1993

Gaillard J-P., Sepulchre B. : *Château, logis et demeures anciennes de la Charente*, Bassac, 1993.

George, 1933

George J. : *Les églises de France : la Charente*, Paris, Ed. Librairie Letouzey, 1933.



Feuilade, la tranchée 2 (cliché : Inrap)

Marvaud, 1864

Marvaud F. : « Répertoire archéologique du département de la Charente », *Bulletin de la société archéologique et Historique de la Charente*, tome IV, 1864.

Mondon, 1897

Mondon (l'abbé) A. : *Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois*, Angoulême, 1897.

Nanglard, 1903a

Nanglard (l'abbé) J. : *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, tome II, Angoulême, 1903.

Nanglard, 1903b

Nanglard (l'abbé) J. : *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, tome IV, Angoulême, 1903.

Nanglard, 1905

Nanglard (l'abbé) J. : « Livre des fiefs de Guillaume de Blaye », *Bulletins et Mémoires de la société archéologique et Historique de la Charente*, tome V, 1905, p.106.

Protohistoire

Âge du Bronze

GOND-PONTOUVRE Les Sablons

Le diagnostic archéologique au lieu-dit les Sablons, sur la commune de Gond-Pontouvre, a permis la découverte tout à fait exceptionnelle d'un monument funéraire de l'âge du Bronze ancien au côté d'autres vestiges, protohistoriques également. Le projet se situe à la confluence de la vallée de la Touvre et de la Charente, au nord de l'agglomération d'Angoulême.

Les découvertes archéologiques se trouvent disséminées sur une grande partie d'une emprise de près de cinq hectares et matérialisent quatre pôles d'activités spécifiques comprenant deux aires de stockage, une probable zone d'extraction, et la zone sépulcrale. Même s'il est, à l'issue du diagnostic, impossible de se prononcer sur la contemporanéité stricte de ces installations, tous les éléments actuellement pertinents convergent pour une occupation datant de l'âge du Bronze, plutôt dans sa période ancienne.

Nelly CONNET et Christophe MAITAY

Connet, Maitay, 2014

Connet N. et Maitay Ch. : *Poitou-Charentes, Charente, Gond-Pontouvre, Les Sablons. Un probable enclos funéraire du Bronze ancien aux Sablons*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 59 p.



Gond-Pontouvre, vue des structures funéraires découvertes (Cliché : Inrap).

LA ROCHEFOUCAULD Saint-Florent et Taracole phase 1

Cette intervention a pour origine le projet de réaménagement d'un vaste ensemble industriel en grande partie désaffecté. Cet ensemble couvre une superficie d'environ neuf hectares à cheval sur les communes de La Rochefoucauld et Saint-Projet-Saint-Constant. Cette activité industrielle, tournée vers le textile, s'installe dès le début du ^{xx}e s. et se développe progressivement jusqu'à employer près de 2000 personnes dans les années 1970. Suite au déclin progressif de ce secteur d'activité une grande partie des bâtiments restent vides. Depuis 2010 un projet de Zone d'Aménagement Concerté est porté par la communauté de communes Bandiat-Tardoire. Ce diagnostic archéologique correspond à une première phase d'intervention limitée à des espaces libres de construction pour lesquels les propriétaires ont donné leur accord à la réalisation de cette opération.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 21 208 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 12 au 28 août 2014. La prescription comportait deux approches différentes, l'une consistant en sondages mécaniques des sols et l'autre à une lecture sommaire des élévations d'un bâtiment médiéval. Dix-neuf sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique. Pour certains sondages, il a également été né-

cessaire d'intervenir avec une seconde pelle équipée d'un brise-roche ainsi qu'avec une scie à sol et une tronçonneuse thermique.

Les vestiges mis au jour, hormis quelques structures non datées et deux éléments de mobilier du Néolithique moyen, concernent l'implantation et l'évolution du prieuré Saint-Florent de La Rochefoucauld. Cette première phase de diagnostic a montré la présence de nombreux vestiges archéologiques sur la partie d'emprise se trouvant sur la commune de La Rochefoucauld. Les terrains situés sur la commune de Saint-Projet-Saint-Constant n'ont livré que de rares structures fossoyées qui, faute de mobilier, n'ont pas pu être datées.

Au niveau de l'emplacement du prieuré Saint-Florent, fondé en 1060, les vestiges observés appartiennent essentiellement à l'église de ce monastère et à trois secteurs d'inhumations médiévales et modernes. Concernant l'église, la façade occidentale ainsi que les piliers appartenant aux premières travées ont été mis au jour à faible profondeur (Fig. 1). À l'emplacement du parvis de l'église une douzaine de sépultures en coffre ainsi qu'un sarcophage témoignent d'un important secteur d'inhumation en avant de la porte



Figure 1 : La Rochefoucauld, pilier ouest de la troisième travée séparant la nef du collatéral nord (cliché : Inrap)



Figure 2 : La Rochefoucauld, vue partielle du logis prieural dans son environnement industriel (cliché : Inrap).

occidentale de l'édifice. Un second secteur d'inhumations médiévales a pu être observé à plusieurs dizaines de mètres du chevet de l'église dont il semble étonnamment distant. L'une des sépultures en coffre a livrée une cruche attribuable au XIV^e s. Enfin, un vaste cimetière représenté sur le plan cadastral de 1830 a également été documenté par la mise au jour de plus de vingt fosses de sépultures.

En élévation, les derniers vestiges du prieuré Saint-Florent correspondent à l'ancien logis du prieur (Fig. 2). Cet édifice barlong de plus de 200 m² présente, malgré quelques adjonctions tardives, une allure générale du XV^e s. L'absence d'enduits sur les élévations extérieures a néanmoins permis de mettre en évidence une phase de construction attribuable à la seconde moitié du XIII^e s. ou au XIV^e s.

Un remarquable plan du XVIII^e s. montre l'existence d'un chenal et d'un vaste bassin, probable vivier. Cet aménagement, recouvert et longtemps utilisé par les usines Chaignaud, bien que situé dans l'emprise de diagnostic n'a pas pu être observé en raison de diverses contraintes.

Au regard des résultats de cette première phase de diag-

nostic et des emprises concernées par les phases ultérieures, c'est la majeure partie de l'ensemble monastique de Saint-Florent de La Rochefoucauld qui est concerné. L'emprise du projet de la ZAC des terrasses de la Tardoire couvre tout aussi bien les bâtiments conventuels, les aires d'inhumations successives ainsi que des aménagements liés à l'activité économique de cette communauté religieuse qui, avec le château, a constitué l'un des deux pôles de l'essor de La Rochefoucauld durant la période médiévale. L'approche archéologique d'un tel ensemble en contexte médiéval péri-urbain est une opportunité peu courante.

Adrien MONTIGNY

Montigny, 2014

Montigny A. : *La Rochefoucauld Saint-Projet Saint Constant, Saint-Florent et Taracole*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2014.

LE TÂTRE

Les Pierrières

Le projet de construction d'un bâtiment artisanal, au lieu-dit Les Pierrières, à Le Tâtre (Charente) est à l'origine d'un diagnostic sur une superficie de 3 221 m². Sur les quatre tranchées réalisées, deux se sont révélées positives. Plusieurs fosses d'extraction d'argile ont été mises au jour en limite occidentale de l'emprise confirmant les indices d'une activité artisanale de production de tuiles à l'époque romaine dans ce secteur. Il ne fait aucun doute que l'essentiel des structures se situent dans les parcelles contiguës. Le mobilier mis au jour se compose exclusivement de *tegulae*

dont certaines ont subi l'action d'un feu intense, et de quelques rares tessons de céramiques communes grises.

David BRUNIE

Brunie, 2014

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Charente, Le Tâtre, les Pierrières*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 38 p.

LINARS

Bois de la Touche

L'emprise du projet se situe dans une boucle de la Charente, au sud des communes de Fléac et de Linars.

Le projet de lotissement est implanté dans des terrains au potentiel archéologique reconnu : il surplombe le site de l'âge du Fer des Murailles à Fléac, fouillé en 2009 par Valérie Audé (Inrap), situé 400 m plus au sud, à proximité de la Charente et voisine le Bois de la Touche qui a livré un lot de vestiges lithiques (connus dès les années 1970, mais mal caractérisés).

La parcelle concernée par le projet de lotissement n'était pas intégralement déboisée lorsque nous avons réalisé notre diagnostic. Neuf tranchées ont toutefois pu être réalisées, avec un taux d'ouverture de 6,5 %. Aucun vestige archéologique (matériel ou structure) n'a été mis au jour dans ces

tranchées. Les seuls éléments anthropiques sont récents (tuileaux, etc) et localisés sur le haut de la parcelle, près de l'accès actuel au terrain, vraisemblablement dans l'objectif de stabiliser et assainir un terrain qui, gorgé d'eau en hiver, est alors impraticable.

Le toit de la terrasse quaternaire a été atteint dans le bas de la parcelle et les sondages qui y ont été réalisés ponctuellement ne présentent pas d'éléments archéologiques.

Isabelle KEROUANTON

Kerouanton, 2014

Kerouanton I. : *Charente, Linars, Bois de la Touche*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 33 p.

MANSLE

Les Petites Chenevières

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Les Petites Chenevières à Mansle (Charente) est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le projet est d'une superficie totale de 7 447 m². L'opération s'est avérée entièrement négative.

Brunie, 2014

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Charente, Mansle, lieu-dit « Les Petites Chenevières »*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 43 p.

David BRUNIE

MARILLAC-LE-FRANC

Les Pradelles

Aux Pradelles, le projet pour l'année 2014 consistait en un programme d'analyses afin de poursuivre le tri des refus de tamis des lithofaciès 2a & 2b (unité B) et 4a, 4b, 4c, 4d (unité B et unité C).

L'objectif était donc de collecter exclusivement les fragments osseux de la macro et de la méso-faune du reste du matériel afin d'isoler de potentiels restes humains. En effet, nous savons que de tels vestiges, plutôt des dents régurgitées, ont été découverts lors des années de fouilles programmées durant laquelle la moitié de l'équipe consacrait tout son temps à des activités post-fouilles. Aux Pradelles, le travail de tri des refus de tamis était particulièrement fastidieux. Après séchage, l'essentiel de ces derniers représentent de petits fragments de calcaires. Ils sont aussi très riches en coprolithes de carnivores, assez riches en micro-faune et en fragments osseux de macro ou méso-faune. Ils peuvent aussi livrer de très petits éclats de silex (d'origine naturelle) et d'autres, nettement moins nombreux, d'origine anthropique. Avec de nouveaux restes humains, puisqu'ils représentent un taxon « relativement » rare au sein du gisement, nous espérons qu'ils pourront nous aider à mieux comprendre ou discuter sur :

1. une partie de l'histoire taphonomique des vestiges humains ;

2. une partie de l'histoire anthropique des individus identifiés dans le gisement ;
3. l'hypothèse d'un traitement de l'Homme identique à celui des rennes.

Ce sont donc cinquante-cinq kilogrammes de refus de tamis qui ont été traités par deux personnes pendant deux mois. En l'état du contrôle du matériel ainsi isolé - travail qui devra être contrôlé à nouveau par nous-mêmes - nous avons pu isoler une phalange distale de main humaine (figure). Elle provient du carré A07, faciès 4b et a été mise au jour durant le décapage du 19 Juillet 2006. Il s'agit donc du 85e vestige humain découvert depuis le début de notre projet scientifique. Rappelons que 4 phalanges humaines ont été découvertes et identifiées lors de nos fouilles. Deux proviennent du carré C11 (2a, # 1931 et # 1939 ; 2010). Mises au jour au cours du même décapage, elles appartiennent sûrement au même sujet immature. Une troisième provient du carré D12 (2a, # 1170 ; 2005). Il s'agirait d'une phalange moyenne de la main. Enfin, la quatrième découverte en 2006 provient du carré A07 et du faciès 4b (# 796). Nous l'avions identifiée comme une phalange proximale de la main, régurgitée par un carnivore. Si ces deux phalanges ne proviennent effectivement pas du même sous-carré, il

conviendra de vérifier si elles n'appartiennent pas à la même main. On peut noter que, sur ces deux phalanges, l'extrémité articulaire proximale est manquante (mais cette partie articulaire est aussi plus fragile que l'extrémité distale). Enfin, une racine de dent déciduale ne pouvant appartenir qu'à une incisive permanente a aussi été isolée. Parallèlement à ces recherches spécifiques faisant l'objet de la demande de programme d'analyses, d'autres travaux se sont poursuivis sur :

1. deux fragments osseux présentant des encoches d'origines anthropiques ;
2. l'étude des isotopes stables du carbone et de l'azote, pour discuter le régime alimentaire des Néandertaliens ;
3. l'étude par luminescence des lithofaciès dans le cadre de la thèse de Marine Frouin (Frouin, 2014).

Bruno MAUREILLE et Alan E. MANN



Marillac-le-Franc, une phalange distale du cinquième rayon de la main, LP06 A07 4b Hom Tam10. (Cliché : Marie Matu)

Frouin, 2014

Frouin M. : *Les feldspaths comme support pour la datation par luminescence de gisements archéologiques et de séquences quaternaires d'Aquitaine*, mémoire de thèse de l'université Bordeaux Montaigne, école doctorale Montaigne Humanités (ED 480), spécialité : physique des archéomatériaux, 2014, 390 p.

MORNAC

La Faye, pôle de valorisation des déchets

Quatorze sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet de pôle de valorisation des déchets sur la commune de Mornac. Ils ont mis au jour des remblais contemporains liés à des aménagements du camp militaire américain entre 1952 et 1967. Les remblais forment des plateformes et des routes se développant sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée. L'épaisseur de ces niveaux, constitués des remblais de calcaire et / ou du goudron, est proche de 0,20 à 1 m selon les endroits. Ils reposent, rarement, sur des argiles

brunes et, le plus souvent, sur le substrat géologique constitué de calcaire plus au moins altéré. Les sondages archéologiques n'ont pas été pratiqués aux emplacements des herbes sèches, destinés aux aménagements et aux plantations au sein même du futur projet. Aucun témoin de la fréquentation de ce lieu avant 1952 n'a été mis au jour.

Christophe DUNIKOWSKI

Moyen Âge

NANTEUIL-EN-VALLÉE

L'abbaye

L'an passé, le bilan supposé clore la programmation triennale en 2013 a temporairement été reconduit, dans l'attente de résultats d'études et d'analyses. Malgré cela, la qualité des vestiges, les investissements respectifs de tous les acteurs et les perspectives suggérées ont convaincu de l'intérêt d'une année de prorogation de fouilles. Le rapport de 2014 synthétise ainsi les nouvelles données acquises en 2014 avec celles accumulées depuis 2011 sur le site charentais de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée (fig. 1). Les premiers travaux ont été engagés par Jean-Luc Piat et Patrick Bouvart, responsables des opérations, mais rapidement,

plusieurs collaborateurs et institutions ont apporté des contributions. Au final, les connaissances acquises sont l'œuvre de :

- Christelle Belingard, dendrochronologue, Géolab UMR 6042 / Dtalents ;
- Adrien Camus et Vivien Mathé, responsables de prospections géophysiques (ULR Valor, UMR7266LIENSs) aidés d'Oriol Sanchez Rovira, stagiaire de l'université de la Rochelle ;
- Arnaud Clairand, numismate professionnel et membre associé au CESCUM, UMR 7302 ;
- Jean-François Comte, historien, auteur d'un ouvrage intitulé *Ruffec au Moyen Âge*. L'abbaye carolingienne de Nanteuil-en-Vallée et la seigneurie de Ruffec (858-1555) ;
- Laurent Hablot et Matteo Ferrari, responsables du programme ARMMA, « Armorial Monumental du Moyen Âge » au CESCUM, UMR7302 ;
- Estelle Ingrand-Varenne, ingénieur d'études en analyse de sources au CNRS, en charge de la rédaction du Corpus des inscriptions de la France médiévale (CESCUM, UMR7302) ;
- Fabienne Médard, spécialiste du labora-

toire d'analyse des textiles anciens ANATEX ;

- Alain Texier, géologue professionnel, membre du GRAHT ;
- Jérémy Leclerc et Camille Marguerite, étudiants en master 2, se spécialisant dans la construction en bois ;
- et plusieurs collègues de Hadès : Armelle Guériteau, Laëtitia Pédoussaut, Pierre Testard, céramologues, Fanny Larre, spécialiste du petit mobilier, Coralie Demangeot et David Peressinotto, anthropologues.

Les diverses campagnes de sondages réalisées sur l'emprise de l'église abbatiale ont abouti à la détermination d'un minimum de quatorze évolutions de cette partie du site. Le



Nanteuil-en-Vallée, vue aérienne du site de l'abbaye (Cliché : Géoportail)

terrain naturel n'étant pas encore atteint, des phases plus anciennes pourraient être découvertes. Les observations sont trop limitées pour autoriser des interprétations précises. La mise au jour de sols bâtis atteste l'existence d'une première construction de qualité (phase I). Aucune élévation ne peut encore être associée. Les propriétés physiques et stratigraphiques ne constituent pas un critère de datation ; à défaut, un rapprochement pourrait être envisagé avec les indices d'une occupation du I^{er} ou II^e s. découverts en 2012. Il s'agit de quelques tessons de céramique commune trouvés en contexte d'abandon. Des accumulations de terre organique témoignent ensuite d'une absence d'entretien des sols (phase II). La stratification est insuffisante pour correspondre à des apports résultant d'une occupation continue, mais n'exclut pas une présence temporaire. Pour cette phase, il est important de souligner que la composition des couches n'évoque aucune destruction de maçonnerie, ni aucun effondrement de toiture. Les tranchées de fondation de deux murs parallèles recourent les contextes antérieurs. L'espace ainsi circonscrit ne peut être identifié (phase IIIa). Une évolution est marquée par l'insertion d'un mur perpendiculaire (phase IIIb ?), suivie de l'aménagement d'un nouveau sol bâti (phase IIIc). La nature et la durée de l'occupation demeurent inconnues. L'ensemble est finalement arasé méthodiquement (phase IV), pour laisser place à une nouvelle architecture intégrant des structures en matériaux organiques (phase V). La seule trace de cette construction est une couche charbonneuse résultant de sa combustion (phase VI). Les gravats accumulés au-dessus ont livré un denier du type de Melle émis au cours des X^e-XI^e s. C'est probablement dans ce contexte que sont installées les plus anciennes inhumations découvertes sur le site jusqu'à présent (phase VII). Les données sont insuffisantes pour authentifier les membres d'une communauté monastique.

De toutes ces phases, il est encore impossible d'en associer une à la *cella* donnée par Charles le Chauve à l'église cathédrale Saint-André de Bordeaux en 858. Ensuite, différentes étapes du chantier de l'église romane modifient la topographie (phases VIIIa à VIIIc ?). Toutefois, une intégration de certaines élévations antérieures est suspectée, expliquant ainsi l'orientation atypique du lieu de culte. Les travaux semblent se dérouler d'est en ouest, en commençant par le déambulatoire et les chapelles rayonnantes puis le rond-point du chœur et le transept. Ils s'achèvent par la nef, mais pas obligatoirement sa façade occidentale. Une portion du mur gouttereau nord pourrait avoir été retardée par des difficultés à intégrer des maçonneries préexistantes. Une mise en œuvre en plusieurs étapes est également évidente pour les supports de la nef.

La présence monastique est ensuite perçue à travers une série d'inhumations dans la nef (phase IX). L'un des défunts a été déposé avec une croce et un vase à encens sciemment fracturé.

Un incendie ravage l'ensemble de l'église à la fin du XIV^e ou au début du XV^e s. (phase X). Des restaurations sont entreprises au XV^e s. et jusqu'au début du XVI^e s., notamment le réaménagement de la clôture du chœur (phase XI). De nouvelles inhumations sont pratiquées dans le rond-point du chœur et le déambulatoire (phase XII). L'aménagement d'un drain serait postérieur aux travaux de la phase XI et serait consécutif d'une ou de plusieurs inondations du bâtiment (phase XIII). Il traverserait l'église depuis la troisième travée de la nef jusqu'au chevet en passant par le collatéral nord puis le déambulatoire. Les derniers indices observés



Nanteuil-en-Vallée, armoiries peintes sur les murs intérieurs des « grands greniers » (Cliché : Hadès)

sont relatifs aux travaux de destruction des élévations et de récupérations des matériaux (phase XIV).

Les résultats sont encore très insuffisants pour restituer l'organisation primitive du cloître et évoquer son évolution. Les quelques observations amènent au constat d'une destruction drastique ayant considérablement réduit les possibilités d'analyse. Quelques données orientent néanmoins nos réflexions. Pendant la période succédant à la construction de la nef de l'église, l'implantation d'un préau encadré de galeries est uniquement suggérée à partir d'une concordance entre la longueur approximative de l'aile nord-est (ESS 10) et une emprise carrée. Au départ, l'intention de construire une aile nord-ouest pourrait être délaissée au profit des bâtiments actuellement désignés comme celliers et logis. L'agrandissement du cloître et l'édification d'une nouvelle galerie nord-ouest résulteraient alors d'un changement d'attribution d'un édifice accolé à la façade de la nef de l'église (ESS 13).

Au cours des campagnes 2012 et 2013, l'édifice communément désigné « trésor » a fait l'objet d'une analyse archéologique complète de ses élévations et de deux sondages en intérieur. Les données acquises permettent d'identifier sept phases. Ici aussi, les conditions de fouille ont limité les investigations aux niveaux en relation avec l'architecture. Des vestiges antérieurs sont donc encore susceptibles d'apparaître.

Composée de deux niveaux superposés mais indépendants, la construction est dès l'origine semi-enterrée. À l'étage, certaines baies possèdent un piédroit marqué d'une croix gravée et/ou peinte. Ces indices d'une consécration contribuent à l'identification de l'espace comme lieu de culte, fonction confortée par un lavabo liturgique aménagé dans une niche murale. Un incendie détruit des structures appuyées contre deux des façades (phase II). Lors d'une restauration, la salle basse est réaménagée (phase III). Son sol est remblayé, sans doute pour parer à des inondations. Au moins deux inhumations sont installées dans ce nouveau contexte, en face d'un autel (phase IV). La porte de la salle basse est abritée par un vestibule, sans doute destiné à limiter les ruissellements (phase V). Les deux dernières évolutions sont des aménagements d'ouvertures et les restaurations sous l'égide des Monuments Historiques. Au sujet de cet édifice, diverses interprétations ont déjà été émises et certaines infirmées. En 2014, les recherches se sont attardées sur la notion de charnier, fonction attribuée par une source de la fin du xv^e siècle. Les hypothèses privilégiées sont actuellement celle d'un dépositoire lié à une liturgie mettant en scène des individus nommés « chadax » ou un lieu de dépôt le temps de percevoir le *mortuarium*. Cette seconde pratique trouverait écho dans un *vidimus* de lettres rédigées en 1288. Afin de « respecter les canons », l'abbé exempt les habitants de toute rétribution pour les sépultures des morts effectuées au sein de l'abbaye. La même lettre les autorise à fonder un cimetière près du village de Nanteuil-en-Vallée, sous condition de verser un cens ou un revenu. En dépit de ces nouvelles interprétations, l'éventualité d'une construction ordonnancée pour offrir un cadre à des drames liturgiques et au culte de Sainte-Catherine reste envisagée.

Depuis 2012, les élévations de l'édifice dénommé « grands greniers » ont partiellement fait l'objet d'une analyse alimentant les réflexions sur la chronologie et la fonctionnalité primitive de cette construction. En 2014, l'étude a été enrichie par une dendrochronologie de diverses pièces de la charpente ainsi qu'une recherche spécifique au décor héraldique. L'évolution de l'architecture est actuellement décomposée en dix phases.

La construction primitive comprend un édifice de 50,50 m de long et 11,45 m de large (phase 1). L'intérieur est divisé en trois par deux murs de refend. Deux petits volumes sont adjacents au sud. L'ensemble s'élève sur deux niveaux. Les parements internes sont recouverts d'un premier décor peint de faux appareil. Un déséquilibre de la charpente ou un désordre structurel serait à l'origine d'un effondrement partiel des murs gouttereaux (phase 2). La reconstruction ne modifierait pas obligatoirement la forme primitive de la charpente (phase 3). Les pignons conservent l'empreinte de celle rétablie. Sur les nouvelles maçonneries, un badigeon est rapidement apposé. Il est également décoré d'un faux appareil tracé à l'ocre rouge. Ultérieurement, les deux pièces latérales de l'étage bénéficient d'un nouveau revêtement mural orné d'un faux appareil, mais cette fois tricolore (phase 4). La réalisation pourrait être synchrone d'un pre-

mier ensemble héraldique peint dans la salle centrale. Malgré les travaux précédents, la charpente suscite finalement une restructuration complète de son assemblage (phase 5). Le chantier se termine par un dernier décor peint comprenant des motifs floraux et un important programme héraldique composé de 24 armoiries. La dernière charpente mise en œuvre associe des bois en remploi abattus vers 1265 et de nouvelles pièces issues d'arbres abattus vers 1289-90. S'il est encore impossible d'attribuer les remplois à la phase 1 ou 3, la phase 5 est assurément postérieure à 1290. L'interprétation d'une partie des armoiries reste pour le moment délicate, en raison d'un curieux mélange de familles locales et de lignages externes au Poitou. Les places d'honneur sont laissées à la Couronne de France et aux armes de Leon et Castille (fig. 2). La composition de ce répertoire, en apparence dépourvu d'une cohérence évidente, laisse ouverte l'hypothèse que la panoplie héraldique n'évoque pas un épisode spécifique, mais qu'elle soit réalisée dans un autre but, celui de fournir une ornementation adéquate à un lieu destiné à l'accueil de fonctions publiques. De ce point de vue, le bref séjour dans l'abbaye du roi Philippe IV, le 6 décembre 1303, pourrait avoir fourni une occasion de commanditer un tel décor peint.

Les sources écrites ne documentent pas l'édifice de manière explicite. L'identification d'une salle d'apparat est confortée par une mention de *magna aula* datée de 1288. Or, celle-ci apparaît à ce moment-là en relation avec la cuisine de l'abbé. L'ensemble sert de cadre au déroulement de la liturgie durant Carnaval. Le texte suggère ainsi la possibilité d'une partie des « grands greniers » affectée comme logis abbatial.

Une autre hypothèse est également envisagée. L'une des parties privatives pourrait éventuellement être destinée à l'archiprêtre de Ruffec dont le texte de 1288 atteste son rôle dans la justice ordinaire de l'abbaye. Cette fonction prend fin en 1305 lorsque les moines de Nanteuil obtiennent du pape Clément V une exemption de la juridiction ordinaire. Ils sont alors directement soumis à la juridiction de l'archevêque de Bordeaux. Cette modification expliquerait l'utilité d'une résidence temporaire pour l'archevêque ou son représentant. Le contexte oriente alors les comparaisons vers un type de bâtiments dénommés « livrées cardinalices ». La phase 6 prend en compte un incendie accidentel ou un dommage de la guerre de Cent Ans. La phase 7 comprend plusieurs aménagements susceptibles d'accompagner une réorganisation de la clôture monastique. Un entrain remplacé situerait une partie de ces travaux entre 1405 et 1442. Ils pourraient s'être poursuivis jusqu'au début du xvi^e s. La phase 8 correspond à la transformation des espaces en « grands greniers ». Les deux dernières phases réunissent des modifications tardives et les restaurations du xx^e s.

Au regard des nombreuses hypothèses en attente de vérification et des projets de conservation et de valorisation du site, une nouvelle programmation triennale est envisagée.

Jean-Luc PIAT et Patrick BOUVART

SALLES-D'ANGLES ZA du Pont Neuf Diagnostic

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Le Pont-Neuf, sur la commune de Salles-d'Angles, à 7 km au sud de Cognac (Charente) concernait le projet de construction par la société Jas Hennessy & Co d'un site industriel sur une superficie totale de plus de 32 ha.

Outre la présence diffuse de silex datant du Néolithique, cette opération a permis de mettre en évidence un site protohistorique et un site antique. Le premier correspond à une importante occupation datée entre la fin du premier âge du Fer (Ha D3) et le début du second âge du Fer (La Tène A/C1). Principalement localisée dans le secteur nord-ouest de l'emprise, elle est également présente, mais de manière plus discrète, sur le reste des parcelles diagnostiquées. La plus forte densité de vestiges, se répartit au sein de trois ensembles mis au jour sur une superficie d'au moins 2,5 ha. Il s'agit de trous de poteaux et/ou de fossés, d'au moins un



Figure 1 : Salles-d'Angles, diagnostic, un des bâtiments (cliché : G.Mangeon)



Figure 2 : Salles-d'Angles, diagnostic, vue partielle de deux des fossés (cliché : A.-A. Lichon)

silos et de quelques sections de fossés d'orientation est/ouest.

Malgré la présence de plusieurs bâtiments (fig. 1), dont un probable grenier, et de segments de palissades et/ou d'enclos, l'organisation générale de l'occupation reste inconnue en raison de la nature même d'un diagnostic. De même, la fonction des fossés mis au jour reste à définir. Si certains pourraient marquer une limite de l'occupation vers le sud, avec les trous de poteaux qui se concentrent systématiquement immédiatement au nord de ceux-ci (fig. 2), ils ne semblent cependant pas circonscrire l'occupation dans son intégralité. À distance plus ou moins éloignée de ces principaux vestiges, d'autres indices d'occupation appartenant à la même période ont été mis au jour : de nouvelles sections de fossés qui présentent cette fois-ci une orientation non plus est/ouest, mais nord/sud, de nouveaux alignements de trous de poteaux pouvant correspondre à d'autres pa-

lissades, des fossés d'extraction, des fossés isolés, voire des silos et un puits.

Ces différents indices, parfois éloignés, ne sont pas sans rappeler les sites d'habitats protohistoriques que l'on commence à peine à étudier régionalement, habitats diffus ou dispersés, regroupant l'habitat à proprement parler et son terroir, étendu parfois sur plusieurs hectares, et non concentré, à l'image des sites de La Viaube à Jaunay-Clan et de Vert nord à Chasseneuil-du-Poitou, dans le département de la Vienne, pour l'âge du Bronze, du site de la ZAC des Coteaux à Saint-Georges-des-Coteaux, en Charente-Maritime, pour le deuxième âge du Fer, ou des occupations de La Tène ancienne du plateau de La Brangerie à Villognon (Fouéré 2011, Genin, Mare et Sireix 2000, Pueyo, Bardot, Diot 2013).



Figure 3 : Salles-d'Angles, diagnostic, vue partielle de l'enclos (cliché : A.-A.Lichon)



Figure 4 : Salles-d'Angles, diagnostic, le puits du secteur antique
(cliché : G.Mangeon)

Le second indice de site mis au jour appartient quant à lui à la période antique (fin du I^{er} s. - première moitié du II^e s. apr. J.-C.). Il se développe à la limite sud de l'emprise sous la forme principalement d'un enclos fossoyé quadrangulaire d'environ 800 m² (fig. 3). Bien que fortement arasé, l'intérieur de l'enclos abrite encore une densité de structures très importante mises en évidence après un nettoyage soi-

gneux du substrat. Ces structures ont livré un mobilier assez varié tels que du mobilier métallique (broches, fragments de fibules, clous de chaussures, etc.), des fragments de meule et d'aiguiseur ainsi qu'un peson de tisserand qui permettent d'interpréter cet ensemble comme un petit établissement rural. La présence d'une jatte et d'un petit vase, associés à quelques fragments métalliques, dans une fosse située à quelques mètres de l'enclos pourrait constituer un dépôt volontaire.

À l'instar de l'occupation protohistorique, d'autres indices d'occupation antique se développent à distance plus ou moins éloignée de l'enclos, mais toujours en limite sud de l'emprise. Il s'agit de quelques segments de fossés, qui suivent la même orientation nord-ouest/sud-est, de fosses et/ou de silos ainsi que d'un puits (fig. 4).

Anne-Aimée LICHON

Fouéré 2011

Fouéré P. : *Regards sur l'occupation du plateau des Varennes depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité*, rapport d'opération, Poitiers, Inrap, Vol 1, 2011.

Genin, Mare et Sireix 2000

Genin M., Mare E., Sireix Ch. : « L'atelier du site de l'Enclos à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne) : une production régionale de céramique commune (II^e et III^e siècles) », *SFE-CAG, Actes du congrès de Libourne, 1^{er}-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, 2000, p. 75-109.

Pueyo, Bardot, Diot 2013

Pueyo Ch., Bardot X., Diot E. : *LGV SEA-Villognon La Brangerie*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2013.

Époque contemporaine

SALLES-D'ANGLES ZAE du Pont-Neuf phase 2a

L'agrandissement de la zone d'activité économique du Pont-Neuf à Salles-d'Angles en Charente est à l'origine de ce diagnostic archéologique. L'emprise du projet est divisée en deux phases distinctes (2a et 2b) et correspond en fait aux parcelles qui n'avaient pu être sondées lors de l'opération de 2011. La première tranche de ces interventions atteint une superficie de 36 908 m² et fut réalisée entre le 14 et le 17 avril 2014.

Au terme de cette opération, ce sont des fossés et des creusements à la fonction indéterminée qui furent dégagés. La majorité d'entre eux dessinent un réseau incohérent et l'absence de mobilier ne permet pas de proposer de datation. Leur orientation est/ouest, identique à celle du cadastre récent et napoléonien, laisse supposer une fonction parcellaire.

Seul un grand fossé orienté nord-est/sud-ouest pourrait trouver une origine ancienne.

Aucunes traces d'occupations médiévales, révélées par le diagnostic de 2011 et la fouille de 2012, ne furent repérées lors de cette phase de diagnostic. Les vestiges se concentrent essentiellement aux abords des deux axes d'origine antique.

David MARTINS

Cornec, 2011

Cornec Th. : *Aires d'ensilage du haut Moyen Âge*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2011.



Salles-d'Angles, phase 2a, plan général de l'emprise et implantation des tranchées sur les parcelles 45, 46, 47 et 164, section ZA (DAO : Inrap)

Martins, 2014 a

Martins D. : *Salles d'Angles, ZAE du Pont-Neuf, deux occupations du haut Moyen Âge aux portes de Cognac*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2014, 180p..

Martins, 2014 b

Martins D. : « Salles d'Angles, ZAE du Pont-Neuf, deux occupations du haut Moyen Âge aux portes de Cognac », *Aquitania*, à paraître.



Salles-d'Angles, phase 2a, le fossé F44.1 (cliché : Inrap)

Moyen Âge

SALLES-D'ANGLES ZAE du Pont-Neuf Fouille préventive

Cette opération archéologique fait suite à un projet d'extension de la ZAE du Pont-Neuf à Salles-d'Angles. Cette commune est située à l'ouest du département de la Charente, à 9 kilomètres au sud de la ville de Cognac. L'opération archéologique du Pont-Neuf se trouve dans la partie nord de la municipalité, à l'ouest de la Zone d'Activité Economique du Pont-Neuf bordant la route départementale menant de Cognac à Archiac (D731).

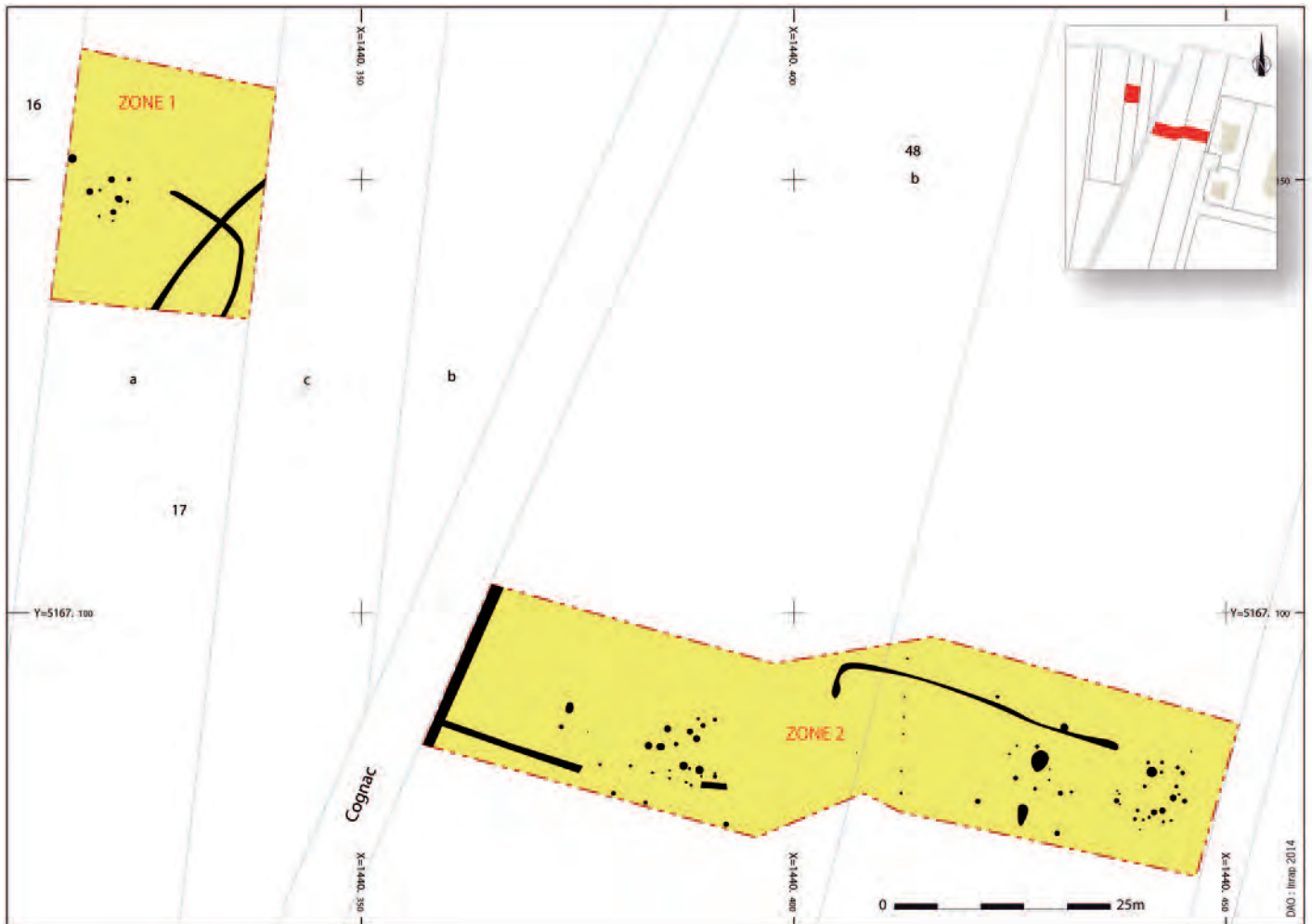
Le diagnostic, conduit par Th. Cornec (Inrap), fut réalisé début avril 2011. L'occupation médiévale se divise en trois aires. La première se développe à l'ouest d'un chemin rural. Les deux suivantes ont été découvertes sur les limites orientales de l'actuelle ZAE. Elles se composent de structures assez classiques pour la période : silos, trous de poteaux, et réseaux fossoyés. Leur présence laissait supposer l'existence d'une exploitation agricole carolingienne, probablement en relation avec un habitat.

La fouille comprend deux emprises : une première zone de 800 m² à l'ouest et une seconde de 2 000 m² à l'est. Deux occupations du haut Moyen Âge ont pu être distinguées pendant cette fouille : la première date des VIII^e-IX^e s., la seconde des X^e-XI^e s. Elles s'installent à proximité de deux chemins d'origine antique : le chemin Boisné (Saintes-Périgeux) et le chemin de la Pallue.

Un silo, six trous de poteaux, deux fosses, une fosse-silo et une structure à fonction indéterminée ont livré du mobilier attestant d'une installation précoce du site. Elle est en outre confirmée par la présence de mobilier céramique résiduel dans des structures médiévales postérieures. Six silos médiévaux des X^e-XI^e s. ont livré dans leurs comblements des éléments appartenant au haut Moyen Âge : cinq dans l'ensemble 2 (F220, F221, F224, F226 et F253) et un dans l'ensemble 3 (F206). Ce sont en tout 25 tessons des VIII^e-IX^e s. ; qui ont été découverts.

Un prélèvement d'os long de grand mammifère a été effectué dans l'US 2076 du silo F226 et envoyé pour datation radiocarbone. Les résultats donnent une fourchette chronologique entre 670 et 800 apr. J.-C.

Des difficultés apparaissent d'emblée concernant les structures contenant comme unique mobilier de la céramique des VIII^e-IX^e s. Tout d'abord, on dénombre peu de creusements ayant livré ce type de mobilier : 10 structures pour les 2 ensembles. Ensuite, le faible nombre de restes (1 à 8 tessons selon les creusements) ne permet pas une attribution systématique de tous les vestiges à cette période chronologique. Enfin, à l'exception de quelques structures, les creusements s'insèrent au milieu d'une occupation postérieure. Tous ces éléments laissent à penser que la pré-



Salles-d'Angles, fouille préventive, emprise de la fouille et localisation des vestiges archéologiques (DAO : Inrap)

sence de ce mobilier dans des structures en creux peut revêtir un caractère intrusif, à l'instar de celui découvert dans les silos des ensembles 2 et 3.

L'organisation de cette première occupation nous échappe donc complètement. Le fossé F204 pourrait participer de ce premier établissement - faute d'éléments datant précis, son attribution chronologique s'établit sur la chronologie relative observée au niveau des structures. Celui-ci est re-

coupé par une fosse-silo attribuée aux X^e - XI^e s. Son tracé est/ouest s'infléchissant ensuite en nord/sud dessine un espace dont le plan général semble s'organiser selon un axe est/ouest.

Au sein de cette aire peut s'insérer un ensemble de structures à vocation agricole, par exemple. Celle-ci passe en premier lieu par des probables activités d'extraction de matériaux dont la fosse F241 constitue un des exemples. De

même, l'ensemble de trous de poteaux et de piquets dégagés à l'est de l'ensemble 3 pourrait participer de cette dynamique. Ils semblent dessiner le plan d'un bâtiment sur 4 poteaux d'environ 20 m², dont la fonction n'a pu être déterminée : séchoir à céréales ? Abri pour bétail ? Abri pour la confection du verjus ? Remise ? Aucun élément ne permet d'affirmer si cette occupation se développait à l'ouest de cet espace. D'une part, le nombre de structures demeure peu élevé (seulement 3 creusements) pour proposer une quelconque interprétation. D'autre part, le cadre de la fouille était restreint aux structures découvertes pendant le diagnostic. Enfin, comme il a été vu précédemment, le caractère intrusif du mobilier dans ces structures ne doit pas être écarté.

Pour finir, l'absence de structures ou de mobilier des $VIII^e$ - IX^e s. dans la zone 1 indique probablement la limite au-delà de laquelle cette occupation ne se développe pas.



Salles-d'Angles, fouille préventive, vue générale de la zone 1 (cliché : Inrap 2014)



Salles-d'Angles, fouille préventive, zone d'ensilage de l'ensemble 2, zone 2
(cliché : Inrap 2014)

Le tessonnier est assez homogène et ce sont en majorité des pâtes calcaires de teinte orangée.

La typologie ne concerne que les formes fermées que sont les pots vraisemblablement sans anse à lèvre à inflexion externe et profil en amande parfois munie d'une gorge interne. Les panses peuvent être ornées de gorges régulièrement espacées.

Succédant à la première, la seconde installation se caractérise par la présence de trois aires d'ensilage distinctes. Ainsi, 17 silos furent découverts sur la totalité de l'emprise. Les profils sont majoritairement piriformes et très rarement cylindriques ou tronconiques. Les capacités de stockage sont relativement faibles, dépassant dans de rares cas les 1,20 mètres de profondeur (F206 par exemple).

Les comblements se composent généralement d'une à quatre US au maximum. Deux types de remplissage ont pu être observés : les remblais massifs et les remblais complexes. Les premiers témoignent d'un abandon quasi immédiat de la structure. L'utilisation des seconds s'échelonnent sur une période plus ou moins longue, servant probablement de dépotoir ou même de latrines.

Les prélèvements effectués dans les structures de stockage permettent d'offrir un spectre assez large des espèces cultivées. Les céréales dominent largement ces assemblages avec 5 variétés reconnues (blé tendre, orge vêtue, millet commun, millet des oiseaux et seigle). Une sixième espèce, le blé amidonnier, est trop peu présente dans les comblements pour assurer l'existence de sa culture (1 reste). La fève complète le corpus des plantes cultivées.

La culture de la vigne ne peut véritablement pas être attestée, du fait de la présence d'un seul pépin de raisin dans la totalité des prélèvements.

Ces installations sont probablement délimitées au sud par un réseau fossoyé reconnu dans les ensembles 1 et 2. L'interruption des deux sections de fossés au sud de l'ensemble 2 (reprise d'un parcellaire VIII^e-IX^e s. ou plus ancien ?) marque probablement une zone de passage entre cette aire d'ensilage et une probable aire de culture/aire de pacage. Un système de clôture en bois semble assurer la fermeture de cet accès.

La quasi répétition d'un même type de structures dans différents points (silos, trous de poteaux, fossés) laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'une mais de plusieurs parcelles agricoles. Celles-ci, communément appelées unité d'exploitation, semblent s'organiser selon un schéma de lanières nord/sud, axées sur la voie d'origine antique.

Aucun réseau viaire médiévale n'a pu être décelé au sein de l'emprise, soit parce qu'ils ont disparu ou que l'activité agricole ne nécessitait pas leur utilisation.

L'absence d'un habitat dans un environnement proche a été mise en évidence à la fois par le diagnostic, les études céramologiques et les études archéozoologiques. Celui-ci serait hypothétiquement situé au nord de la voirie d'origine antique.

La typologie de la seconde phase concerne des pots et des cruches dotés d'une ou de deux anses et d'un bec. Les récipients à lèvre en bandeau sont absents de la typologie. Les gourdes sont matérialisées par un goulot encadré de deux anses qui est fixé sur la

panse. Les formes ouvertes correspondent à deux couvercles et à des vases de stockage à panse tronconique dont la lèvre à méplat est dans son prolongement.

La grande nouveauté de cette fouille est la confirmation de la présence de céramiques glaçurées en Charente, en mi-



Salles-d'Angles, fouille préventive, le silo F206 (cliché : Inrap 2014)

lieu rural, au début du XI^e s. Elles ne sont caractérisées que par des anses et devaient appartenir à des petits pichets de petites tailles. La fouille récente de Bourg-Charente (16), également réalisée par l'Inrap, atteste aussi de ces productions glaçurées précoces.

La faune compte une trentaine de restes très abîmés. Elle est exclusivement constituée de restes attribués aux trois principales espèces domestiques que sont le bœuf, les caprinés et le porc. Les restes attribués aux petits mammifères (caprinés, porc et indéterminés petit mammifère) sont en nombre de restes cumulés les plus nombreux. Ce sont les caprinés qui présentent le nombre de restes le plus élevé. La possession d'un cheptel garantit non seulement l'approvisionnement en viande de la population mais aussi une aide dans les travaux liés aux champs (transport et labour). Cette dernière tâche semble dévolue au bœuf. L'élevage

des caprinés permet en plus le développement d'une production laitière et textile (laine).

Le mobilier métallique représente un total de 5 objets, essentiellement du fer. Malgré un fort taux de corrosion, l'identification demeure aisée. On dénombre 3 couteaux, 2 clous et 2 objets indéterminés (burin et clou ?).

Les deux occupations médiévales prennent place au sein d'un réseau viarie ancien d'origine antique. Celui-ci est matérialisé par le chemin Boisé (reliant Saintes à Périgueux) et le Chemin de la Pallue. Ils sont très probablement à l'origine du développement et de l'organisation de l'activité agricole médiévale repérée lors de cette opération archéologique. Plusieurs opérations réalisées en Poitou-Charentes depuis 1999 ont mis au jour des éléments de voirie anciens. On peut citer par exemple les fouilles de Villiers-en-Plaine (79), Faye-sur-Ardin (79) ou plus récemment Jaunay-Clan (86). Ces sites présentent tous la même caractéristique, à savoir la pérennisation d'un réseau viarie d'origine antique et la répartition des structures médiévales de part et d'autre de cet axe. Cette spécification n'est pas uniquement régionale, puisque des exemples similaires ont été retrouvés un peu partout en France.

L'essor de l'activité humaine et l'organisation des terres dès les VIII^e-IX^e s. dans ce secteur de Salles-d'Angles est inconnu faute d'éléments suffisants. L'absence de vestiges antérieurs à cette occupation (à part la voie) semble privilégier l'hypothèse d'une implantation ex-nihilo.

Les X^e-XI^e s. marquent vraisemblablement une réorganisation du paysage. En effet, ce dernier semble se morceler en plusieurs parcelles agricoles « laniérées » nord/sud. La voie demeure encore l'élément structurant de ce développement. L'économie de cette seconde occupation est basée principalement sur la culture céréalière. L'organisation même de ces exploitations est assez singulière puisque les zones de stockage (silo) se trouvent assez éloignées d'un axe de circulation.

L'organisation générée par les pratiques agricoles (rotation des cultures) permet de dégager des espaces libres pouvant servir à des activités complémentaires comme l'élevage d'animaux domestiques.

Ce secteur est abandonné dès le XI^e s. et ne semble pas être réoccupé pendant tout le Moyen Âge. Ce phénomène n'est pas propre au site de Salles-d'Angles, puisque ces mêmes phases de replis ou d'abandons de l'occupation ont été observées un peu partout en France entre le IX^e et le XI^e s. Les raisons de cette désertion sont peut-être à mettre en relation avec la mise en place d'une seigneurie laïque ou la création d'une paroisse à proximité du site.

Le paysage agricole semble avoir très peu évolué dans ce secteur depuis l'époque médiévale, puisqu'une organisation du parcellaire en lanière nord/sud se retrouve encore au XIX^e s. (Cadastre napoléonien). De nos jours, ce schéma est encore valable.

David MARTINS

Barbier, 2011

Barbier E. : *Faye-sur-Ardin, voie communale n°16. Emergence et déplacement d'un habitat rural (VI^e- XI^e siècle)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2011, 2 volumes.

Connet, à paraître

Connet N. : *Bourg-Charente (Charente), Les pièces de Mr Jarnac*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, à paraître.

Cornec, 2011

Cornec Th. : *Aires d'ensilage du haut Moyen Âge*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2011.

Lavoix et al., 2013

Lavoix, G., Audé V., Gerber F., Martins D. : *3500 ans d'occupation rurale à Jaunay-Clan*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2013.

Martins, 2014

Martins D. : *Deux occupations du haut Moyen Âge aux portes de Cognac*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2014, 180 p.

Martins, à paraître

Martins D. : « Deux occupations du haut Moyen Âge aux portes de Cognac », *Aquitania*, à paraître.

Véquaud, 2009 a

Véquaud B. : « Saint-Georges-des-Côteaux la Zac des Côteaux (Charente-Maritime), la céramique du haut Moyen Âge (VI^e-début IX^e siècle) », *Aquitania*, t. 25, 2009, p. 213-232.

Véquaud, 2009 b

Véquaud B. : « La vaisselle céramique », in Bourgeois L. dir. : *Une résidence des Comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone (c. de Villejoubert, Charente), Publication des fouilles d'André Debord (1971-1995)*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 275-306.

Véquaud, 2010

Véquaud B. : « La céramique du haut Moyen Âge en Poitou-Charentes : état des connaissances. VI^e-X^e siècles », in Bourgeois L. dir. : *Wisigoths et Francs. Autour de la bataille de Vouillé (507). Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France, actes des XXVIII^e journées internationales d'Archéologie Mérovingienne, Vouillé-Poitiers, septembre 2007*, Mémoires de l'association française d'archéologie mérovingienne, XXII, 2010, p. 263-278.

VILLEFAGNAN Le Bourg nord

Le projet de construction d'un lotissement au nord du bourg de Villefagnan (Charente) est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le projet, d'une superficie de 24 530 m² a été sondé à hauteur de 8,8 %. À l'exception de deux carrières d'extraction de calcaire non datées, l'opération de diagnostic n'a pas permis de mettre au jour les traces d'une quelconque occupation ancienne.

David BRUNIE

Brunie, 2014

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Charente, Villefagnan, le bourg nord*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

Néolithique

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent

Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent (4500-2900 av. J.-C.) : enceintes fossoyées, sépultures mégalithiques et territoire

Cette seconde année de PCR a été consacrée à la poursuite des travaux concernant la publication monographique de l'enceinte de Bellevue à Chenommet, à la reprise d'étude de collections anciennes (Chenon) et surtout à la fouille de deux sites majeurs : le tumulus de la Motte de la Jacquille à Fontenille et l'enceinte du Peu à Charmé, en Charente. Ces deux opérations s'inscrivent dans une volonté d'étudier conjointement les habitats fossoyés et les tombes mégalithiques de la zone d'étude dans le cadre d'une analyse globale du territoire. Un sondage d'ampleur restreinte a également été effectué à l'entrée de la chambre du dolmen de la Grosse Pérotte, préalablement au rebouchage du monument pour des raisons de sécurité.

Située au sommet d'un mamelon calcaire culminant à 112 m d'altitude, le tumulus de la Motte de la Jacquille, à Fontenille, est mentionné depuis la fin du XIX^e s. (Lièvre, 1881). Suite à plusieurs interventions clandestines, entre 1914 et 1979, une fouille programmée a été menée par E. Gauron en 1981 et 1982. Les résultats de ces fouilles ont fait l'objet d'une publication détaillée qui a permis de mettre en lumière l'exceptionnel vantail de pierre qui ferme la chambre funéraire (Gauron et Massaud, 1987). Malheureusement, depuis 30 ans, le rebouchage partiel effectué lors de ces fouilles et l'absence de consolidation des vestiges architecturaux mis au jour entraînaient une dégradation progressive du monument.

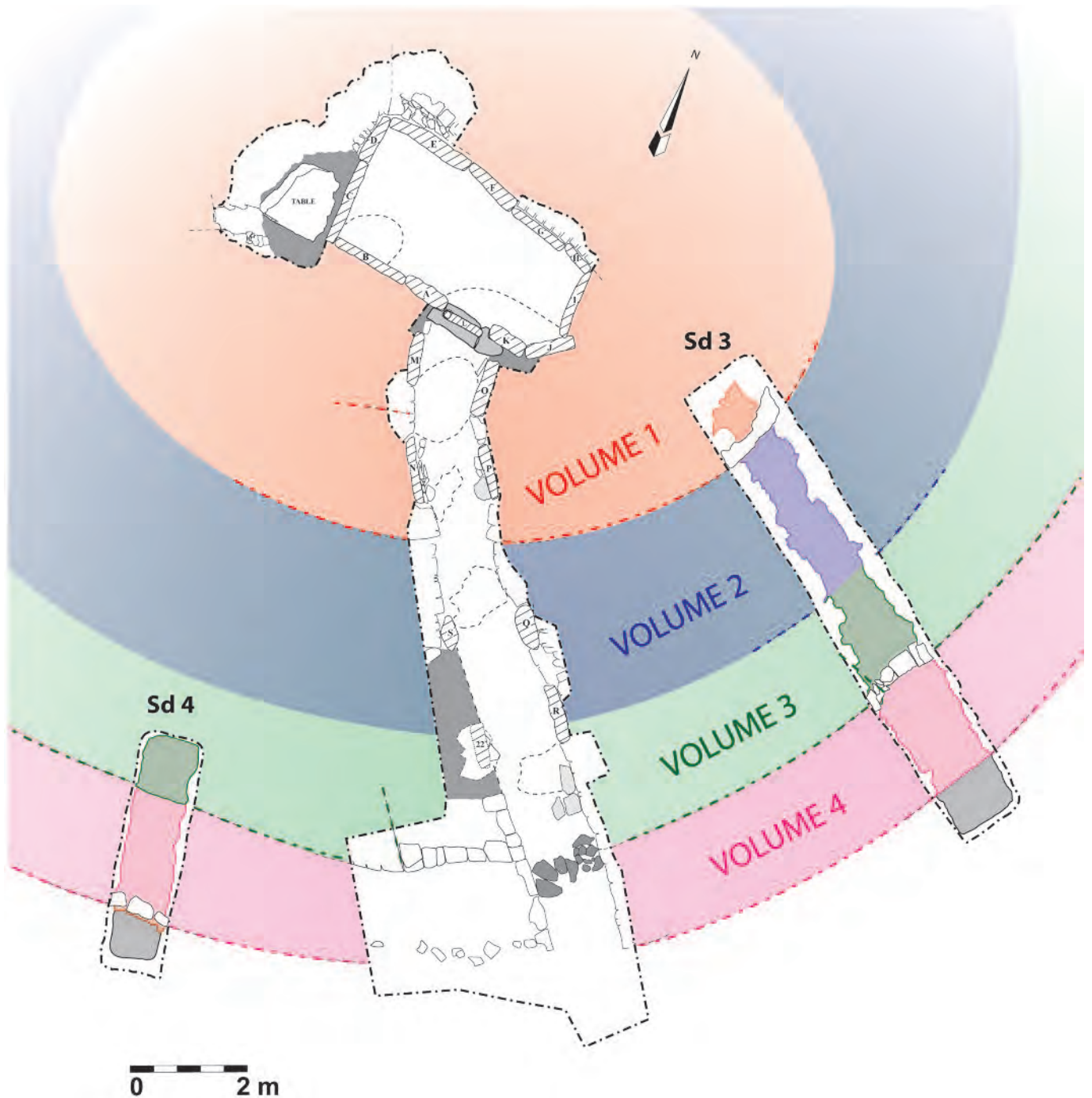
Il s'agit pourtant de l'un des monuments majeurs du mégalithisme atlantique, exceptionnel par son implantation topographique dominante au sein de la nécropole de Luxé-Fontenille et surtout par son architecture originale. Sa porte en pierre munie de gonds, qui permet de fermer le passage entre le couloir et la chambre, restant un *unicum* à l'échelle européenne.

Au cœur de l'aire de notre PCR, la reprise des opérations

sur ce site avait deux objectifs principaux : rechercher l'existence d'aménagements en périphérie du monument, à l'aide



PCR Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent, Fontenille, la Motte de la Jacquille, campagne 2014 : vue depuis la chambre funéraire de la porte à gonds en place sur la dalle de seuil (clichié : V. Ard).

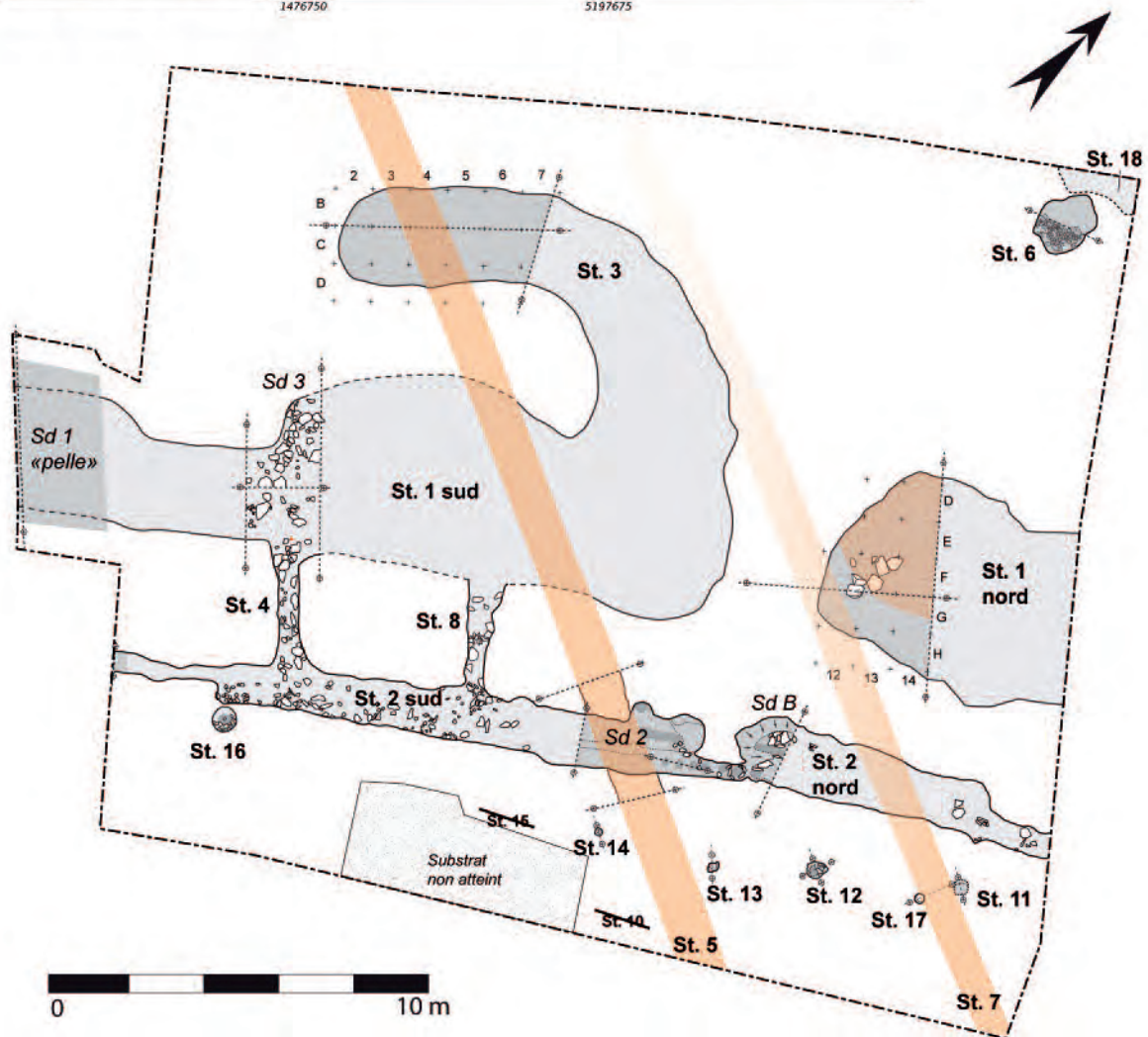


PCR Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent, Fontenille, la Motte de la Jacquille, campagne 2014 : plan général des zones fouillées et restitution des volumes du cairn (DAO : V. Ard et F. Cousseau).

de prospections magnétiques extensives, et l'étude architecturale du monument, par des prospections électriques et la reprise de la fouille de la chambre, du couloir et d'une partie du cairn. Parallèlement aux travaux de terrain, nous avons mené une réflexion sur la stabilisation et la mise en valeur du site, en accord avec le propriétaire et les prescriptions des services de la Drac Poitou-Charentes.

La prospection magnétique (université de La Rochelle, ULR Valor) a permis de mettre en évidence une série de structures en creux barrant l'extrémité du promontoire sur laquelle est érigé le tumulus, rappelant la configuration d'un éperon barré. Un sondage effectué sur l'une d'elles (St. 1) a permis de la caractériser comme une carrière d'extraction de dalles calcaires utilisées pour le tumulus. Le remplissage de la fosse atteste du creusement d'un fossé, sans doute doublé sur son bord extérieur d'un talus de pierre. Il s'agit d'un cas unique pour la région.

Sur le monument lui-même, les prospections électriques ont révélé l'excellente conservation du tumulus de pierre, recouvert par seulement quelques centimètres de terre, d'un diamètre originel d'environ 25 m. La fouille menée en juillet 2014 a permis dans un second temps de mettre en évidence le parement externe du tumulus en pierres sèches et au moins quatre parements internes concentriques. Le couloir, d'une longueur de 11 m au total, présente des parois alternant pierres dressées et murettes en pierres sèches. Légèrement désaxé à son extrémité pour prendre une orientation Nord/Sud, le couloir s'ouvre sur la chambre dont l'entrée est fermée par une porte en pierre munie de gonds dont l'un pivote sur une crapaudine aménagée dans une dalle de seuil. L'étude technologique fine des orthostates de la chambre par E. Mens a révélé qu'ils sont issus du démantèlement d'un autre monument. Alors que l'origine du calcaire utilisé pour les orthostates est locale, celle de la



PCR Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent, Charmé, le Peu, campagne 2014 : plan général des structures mises au jour (DAO : V. Ard ; cliché aérien : A. Devis, redressé par V.-E. Leroux).

table du dolmen est plus lointaine car le matériau se retrouve au plus près à Chenon. Les rares vestiges recueillis – pointes de flèches en silex, poinçons en os, éléments de parure et tessons de céramique –, qui ont échappé aux fouilles et pillages successifs, témoignent d'une utilisation du monument depuis la fin du v^e jusqu'au iii^e millénaire avant notre ère.

La seconde opération de terrain a concerné l'enceinte du Peu à Charmé, découverte en prospection aérienne en 2011 par E. Bouchet. Cette nouvelle enceinte reconnue en Ruffécois est arrivée à point nommé pour discuter des relations entre nécropoles mégalithiques et habitat fossoyé. En effet, par son implantation au cœur de l'un des ensembles mégalithiques majeur de l'aire d'étude (Tusson/Bessé/Ligné) et par sa configuration architecturale supposée ancienne (fossé large doublé d'une palissade interne), ce site offre l'opportunité tant attendu de documenter un habitat contemporain ou sub-contemporain de l'érection des mégalithes.

La fouille 2014 a été ouverte sur une fenêtre de 600 m² au niveau d'un secteur d'interruption des fossés, visible aussi bien sur les clichés aériens que sur la cartographie magnétique (université La Rochelle et ULR Valor), dans le but de déterminer la datation et la conservation des structures. Un large fossé externe présentant un appendice en « pince de crabe » doublé du côté interne par une tranchée de palissade complexe ont été mis au jour. Des trous de poteaux ainsi qu'une fosse de combustion à pierres chauffées ont également été découverts. Le mobilier est rare mais l'ensemble semble se rapporter intégralement au Néolithique moyen (armature de flèche tranchante à retouches abruptes, vases carénés), y compris celui provenant de la « pince de crabe ». Seuls les deux fossés parallèles qui recourent in-

tégralement la fenêtre de décapage ont livré un mobilier plus récent, d'époque antique, et correspondent probablement à des fossés longeant une voie secondaire antique menant à la villa de Bellicou à l'est, découverte au xix^e s. Une tranchée profonde a également été menée au pied du site, dans les marais du Bief, pour réaliser des études paléoenvironnementales et géomorphologiques.

Les résultats de cette première campagne ont dépassé nos espérances au vu de l'excellente conservation des structures, illustrée par la mise en évidence d'un mur en motte de terre crue effondré dans le fossé externe, unique dans la région, et des trous de poteaux observables dans la tranchée de palissade. La fondation ancienne du site, à placer sans doute dans la seconde moitié du v^e millénaire comme l'évoque un vase retrouvé au fond du fossé externe, doit être maintenant confirmée par des datations radiométriques. Les recherches vont se poursuivre en 2015 sur cette enceinte amenée à devenir un site de référence.

Vincent ARD

Gauron, Massaud, 1987

Gauron E., Massaud J. : « Le dolmen de la Motte de la Jacqueline (commune de Fontenille, Charente). Un élément architectural inédit », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 84, n° 2, 1987, p. 60-64.

Lièvre, 1881

Lièvre A.-F. : « Exploration archéologique du département de la Charente. II. Canton de Mansle », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1881, p. 33-88.



PCR Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent, Charmé, le Peu, campagne 2014 : vue du fossé externe en cours de fouille depuis l'interruption. À gauche, amas de motte de terre crue en cours de dégageant (cliché : V. Ard).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

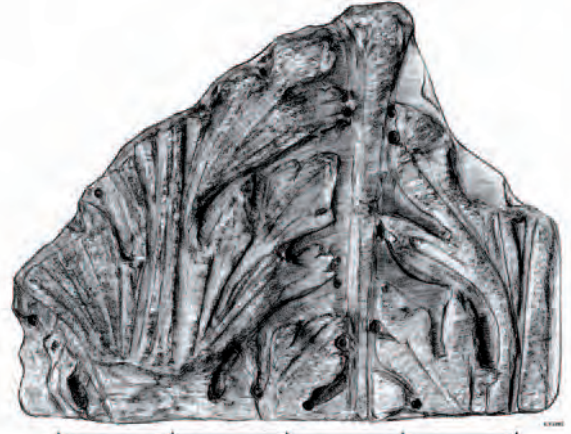
Prospection recherche diachronique

Une observation réalisée sur le site du parc archéologique *Cassinomagus*, au niveau des petits temples (?), laisse supposer la présence d'un mur, implanté perpendiculairement à l'axe de l'aqueduc principal, qui pourrait s'avérer être le mur fermant à l'est l'ensemble cultuel. Cette découverte a été réalisée grâce aux monticules de terre remontée par les taupes, dans lesquels figurent des fragments de *tegulae*. Ces monticules montrent un alignement bien marqué nord/sud. Lors de sa fouille sur l'aqueduc principal, Gabriel Rocque, évoquait la présence d'un mur venant s'y appuyer perpendiculairement de direction nord/sud.

Une autre observation, à l'ouest du grand temple des Chevières et de la route en direction de Champonger, a révélé, dans une parcelle, une pousse inégale de la plantation du maïs faisant évoquer une structure fossoyée. Sur cette parcelle, le propriétaire de l'époque avait découvert le buste d'une statue, remis à l'association des amis de Chassenon. Dans le bourg de Chassenon, dans un caniveau de la rue de la Grange de Quaire, Laurent Pelpel a découvert une partie de chapiteau de placage en marbre représentant des feuilles d'acanthé (voir fig.).

À deux kilomètres au nord du bourg, en bordure de la D 160 sur un replat dominant la rivière Vienne, dénommé les Crôses, un site délivre des fragments de *tegulae*, ainsi qu'une structure révélée par la différence de couleur de la végétation.

La poursuite des recherches de l'aqueduc principal alimentant les thermes de Chassenon, nous amène à supposer la présence d'une deuxième branche réalisée en tranchées et pouvant être issue de la fontaine de Fontbouillant, implantée sur la commune de Rochechouart. Un passage pourrait être matérialisé par une borne placée lors de la réalisation de la voie ferrée Saillat-sur-Vienne/Bussière-Galant, et pourrait faire l'objet d'un sondage pour valider cette



Prospection inventaire Bernard Fabre, fragment de chapiteau de placage découvert par L. Pelpel (Dessin : B. Fabre)

hypothèse. Les indices se poursuivent après le village de la Gasne, où l'on remarque du matériel antique et la présence en bordure d'un chemin d'une structure circulaire remplie d'eau, pouvant évoquer la présence d'un regard. Sur la même courbe de niveau, au croisement de la route menant au village de Londeix et le chemin montant vers le lieu-dit Lande de Londeix, des travaux de curage de fossés, ont permis la découverte de matériaux antiques d'où s'écoule un filet d'eau assez conséquent. Dans la parcelle située de l'autre côté de ce chemin, un fragment de caniveau en impactite a été découvert par L. Pelpel. Un début de prospection sur la commune de Saint-Maurice-des-Lions, ouvre un vaste potentiel archéologique qui pourrait à l'avenir faire l'objet de fructueuses découvertes.

Bernard FABRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Prospection aérienne

Les conditions météorologiques n'ont pas été très favorables cette année encore pour la prospection aérienne sur le département de la Charente. Néanmoins, les résultats sont meilleurs que les deux années précédentes. 21 sites ou indices de sites ont été relevés, auxquels viennent s'ajouter quelques informations complémentaires sur des sites déjà répertoriés. Ces découvertes concernent les périodes néolithique, protohistorique, gallo-romaine et moderne.

Pour la période néolithique, une nouvelle enceinte fossoyée, qui domine la vallée de l'Auge, a été repérée entre Marçillac-Lanville et Gourville. Sur l'enceinte des Brûlis, située sur la commune de Champniers et découverte en 2013,

l'entrée principale du camp s'est dessinée cette année de façon très précise, révélant des formes géométriques angulaires, pour l'instant inédites sur le département de la Charente.

Pour la période protohistorique, les enclos circulaires sont, comme habituellement, majoritaires. Ces découvertes, très fréquentes, permettent de remarquer que les regroupements importants de ce type de structures sont essentiellement situés en zone basse, vallée de rivières, proximité de sources ou de zones humides, alors que les structures isolées ou les petits ensembles sont récurrents sur les points hauts.



Saint-Saturnin 16, enclos protohistorique à double fossés concentriques (cliché : E. Bouchet).

Un exemplaire à double fossés concentriques, généralement attribuable à l'âge du bronze, était très bien marqué sur la commune de Saint-Saturnin.

Enfin une double rangée d'au moins six gros trous de poteaux, alignés sur environ 25 m de long et identifiée sur la commune de Vars, pourrait correspondre à l'ossature d'un bâtiment protohistorique important.

La période gallo-romaine, toujours discrète en prospection aérienne sur le département de la Charente, est représentée cette année par les indices d'un vaste site, partagé sur les



Champniers 16, entrée monumentale de l'enceinte des Brûlis (cliché : E. Bouchet).

communes de Vouharte et Montignac, où des structures maçonnées se dessinent sur plusieurs hectares. Le plan de ces structures semble correspondre à ceux d'un sanctuaire plutôt que ceux d'une *villa*, une prospection au sol à venir apportera peut-être des informations complémentaires.

Pour terminer cette période, un *fanum*, situé à la Haute Terne sur la commune de Luxé et repéré sur les clichés satellites les années précédentes, était visible en prospection aérienne et a pu être photographié.

Pour compléter ces découvertes, plusieurs indices, difficilement attribuables à une période particulière, ont été repérés et permettent de sensibiliser certaines zones en cas de travaux à venir.

Éric BOUCHET